



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1802 MARDI 13 AOÛT 2013

BANQUE CENTRALE DU CONGO

La RDC dispose des bases nécessaires au développement des marchés financiers

Le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), qui a procédé personnellement à la clôture des travaux de l'atelier sur le développement des marchés financiers en RDC, s'est dit satisfait des résultats obtenus à l'issue de deux jours des travaux au cours desquels des recommandations susceptibles de réglementer le marché financier congolais dans un délai raisonnable ont été formulées.

Deogratias Mutombo a émis le vœu de voir la firme Wordson Auditing & Consulting continuer à accompagner la banque dans la mise en œuvre de cette importante réforme dont la finalité est de recourir aux potentialités internes pour financer les énormes besoins d'investissement du pays dans la perspective de relance économique et de réduire durablement la pauvreté de la population.

Page 12

VIE DES CLUBS

DCMP écartelé entre deux assemblées électives

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa fait face à une crise qui a fini par s'exacerber. Deux camps consacrent le bicéphalisme du club. Le clan d'Antoine Musanganya a tenu une assemblée élective qui a porté Jean-Max Mayaka à la tête du club pour un mandat de six mois avec la mission de transformer le club d'une ASBL à une Sarl.

L'autre camp antagoniste dirigé par les sages M^e Taureau Ngombe et Jonas Mukamba appuie le tandem Paul Kasembele - Valentin Tshinyama, alias TH, tous deux anciens présidents de la section football des Immaculés. Ce camp a annoncé l'organisation d'une assemblée extraordinaire élective pour ce mardi. La Fécofa et le ministère des Sports assistent impuissants au déroulement de cette confusion qui plonge le club dans l'abysse alors que la saison sportive 2013-2014 est imminente.

Page 14

FUNÉRAILLES

Marée humaine pour l'adieu à Alain Moloto



Le Premier ministre Matata Ponyo s'inclinant devant la dépouille mortelle (Photo Kokolo)



La veuve Christine Tshiabu Moloto éplorée (Photo Kokolo)



Le cercueil transporté vers la chapelle ardente (Photo Kokolo)



Franck Mulaja encadré par le comité directeur de l'AMCC, frère Patrice et Aimé Nkanu (Photo Kokolo)

De la morgue de la Clinique Ngaliema où s'étaient rendus hier plusieurs Kinois dont le Premier ministre Matata Ponyo, le cortège funèbre grossissant le long du parcours a rencontré la foule qui l'attendait au stade des Martyrs. La vue du cercueil blanc n'avait laissé personne indifférent. Accueilli par les clameurs d'une

foule en pleurs, c'était là le témoignage que le défunt avait une place dans plusieurs cœurs. C'est en début d'après-midi que la dépouille mortelle d'Alain Moloto a été exposée à l'esplanade du stade des Martyrs, à quelques mètres du Village de la Francophonie. C'est à la suite du mot de circonstance du pasteur Ngalasi, repré-

sentant légal et chef spirituel de la communauté des Églises « La Louange » dont Alain Moloto était un des fidèles, que les membres de l'Association des musiciens chrétiens du Congo ont à leur tour dit en chanson leur hommage à leur estimé et regretté homologue.

Page 13

GOVERNEMENT D'UNION NATIONALE

Le schéma Kengo fait polémique

En annonçant la constitution d'un gouvernement d'union nationale à l'issue des concertations nationales, le président du Sénat vient de susciter une vive controverse dans les milieux politiques où des langues se délient pour récuser ou appuyer son schéma. Dans les états-majors des partis de l'opposition, l'on estime qu'une telle proposition est anticonstitutionnelle en plus du fait qu'elle s'écarte des résolutions ayant découlé du dernier Conclave de l'opposition tenu à Limete où il n'a jamais été question de partage du pouvoir.

Pendant que certains opposants réclament l'abrogation de l'ordonnance convoquant lesdites assises au profit d'une nouvelle prenant en compte les préalables de ce regroupement politique s'articulant essentiellement sur la mise en place d'un comité préparatoire tripartite (majorité-opposition-société civile), d'autres par contre adhèrent sans condition au schéma tracé par le présidium qu'ils croient salutaire.

Page 12

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

Le Renadhoc exhorte le gouvernement à l'action

Le Réseau national des ONG des droits de l'homme de la RDC (Renadhoc) a déploré les mauvaises conditions dans lesquelles vivent les peuples autochtones dans la plupart des cas dans la forêt et autres zones de refuge des groupes armés. À en croire cette ONG, les populations autochtones butent aux discriminations de toute nature, notamment le manque de droit d'accès à la terre et aux soins de santé primaires sans oublier le nonaccès à l'éducation et à la justice distributive. La plate-forme invite, par conséquent, le gouvernement à renforcer l'accès des populations autochtones aux avantages financiers et en nature accordés par les concessionnaires forestiers, par bien d'autres services environnementaux, et à promouvoir leur accès à l'éducation et au développement durable.

Page 12

ÉDITORIAL

Cinquante trois ans (1)

Oui, cinquante-trois ans de bonheurs et de malheurs, de réussites et d'échecs, de victoires et de défaites, de projets réalisés et d'espairs déçus; mais au bout du compte un pays apaisé, uni et résolu à cueillir les fruits du travail intense qu'il a fourni depuis la fin de la guerre civile pour accéder au développement durable : tel est le premier volet du bilan que l'on peut dresser à la veille de ce 15 août 2013 que nous fêtons tous, jeudi, à Djambala.

Il reste, bien sûr, un long chemin à parcourir pour que chaque citoyen congolais soit assuré de vivre dans les conditions de confort auxquelles il aspire et que le progrès technique rend désormais possible. Mais reconnaissons honnêtement que l'essentiel a été accompli depuis que notre peuple a décidé de mettre fin à ses divisions, à ses querelles intestines. L'essentiel, c'est-à-dire la sécurité et la liberté que garantissent à la société toute entière un État fort, respectueux de l'État de droit.

La perfection n'étant pas de ce monde, aucun d'entre nous ne la connaîtra dans le cours de son existence sur cette Terre. Mais les quinze années que nous venons de vivre ont prouvé que le peuple congolais a, au tréfonds de lui, l'énergie nécessaire pour se remettre des plus terribles drames. Et cela suffit pour nous convaincre que de nouveaux et grands progrès seront accomplis dans les années à venir si nous sommes capables de maintenir la cohésion nationale qui nous a conduits là où nous sommes aujourd'hui.

Continuer à avancer pas à pas sur le « chemin d'avenir », ne pas céder aux mirages de la démagogie, achever les grands travaux d'infrastructure dont dépend la prospérité future de notre pays, faire de l'éducation et de la formation le cœur de l'action gouvernementale, asseoir sur des bases solides la sécurité individuelle et collective, ouvrir le Congo vers le monde extérieur, voilà les engagements que nous devons prendre et tenir à l'orée de la cinquante-quatrième année de notre indépendance qui débutera dans deux jours.

Sans, bien sûr, sous-estimer les obstacles qu'il nous faudra surmonter pour y parvenir, mais avec la détermination nécessaire pour faire en sorte que cette nouvelle année nous permette effectivement de progresser (à suivre).

Les Dépêches de Brazzaville

L'AFFAIRE DU 4 MARS

La cour a procédé à des confrontations

Les accusés Abdou Yorgen Bouandzobo et Raymond Miéré sont montés à la barre, le 12 août. Leurs auditions ont porté sur les raisons de la désorganisation de la garde dans la matinée du 4 mars 2012.

Les prévenus déjà auditionnés avaient déclaré lors de leur déposition, que la garde au niveau de l'Établissement central de réparation des armements et munitions (Écramu) n'était pas au complet. Face à cela, la Cour a auditionné l'officier adjoint de

Le sergent-chef Abdou Yorgen Bouandzobo a déclaré à la Cour que la garde n'était pas désorganisée car Miéré était permissionnaire. Pour les deux autres, il a déclaré à la Cour que cela ne relevait pas de sa compétence. « *La garde était organisée et c'est à chacun d'assumer ses responsabilités* », avant d'ajouter : « *En 17 ans de service à l'Écramu, nous n'avons enregistré aucune explosion à part celle du 4 mars. Je me souviens qu'en 2005, un incendie s'était déclaré à l'intendance. Nous*

Nkombo qu'il avait rencontré l'adjudant Paulin Valeur Ossali, un collègue de service avec qui, il habite le même quartier.

Deux témoignages ont été recueillis

Ces témoignages l'ont été à titre de renseignement afin de vérifier les faits rapportés par Raymond Miéré. L'adjudant Paulin Valeur Ossali, n'a donné aucune preuve probante. Il a avancé des propos contradictoires à la version des faits de l'officier de permanence, Alvarez Georgino Ngoulali Missie et de son adjoint, Abdou Yorgen Bouandzobo. La controverse était tellement déroutante au point que la cour a dû solliciter l'éclairage de la femme de Miéré. Sa version et celle de son mari différaient de celle de Paulin Ossali.

« L'Écramu était devenu un lieu de commerce »

Le sergent-chef Abdou Yorgen Bouandzobo a, en outre, affirmé avoir vu un camion et un conteneur de 21 mètres (Ndr : quarante pieds) qui renfermait des explosifs. Ce véhicule était garé devant le bâtiment B de l'Écramu. « *Le bâtiment est en état de délabrement avancé. On ne pouvait stocker des substances aussi nocives dans de mauvaises conditions. L'Écramu n'était plus une caserne militaire, mais un lieu de commerce aux risques et péril des militaires. Depuis 2000, les explosifs sont entreposés à l'Écramu sans aucune mesure de sécurité* ». Il a également affirmé que ces magasins d'armes contenaient du nitrate et des auto-explosifs de type SPG9. En conclusion : « *Les éléments de la garde républicaine prenaient également la garde à l'intendance pour renforcer l'équipe, mais ces éléments n'ont pas été incarcérés* ».

Josiane Mambou Loukoula



L'assistance au cours de l'audience

permanence, le sergent-chef Abdou Yorgen Bouandzobo et le sergent Raymond Miéré, permissionnaire la matinée du 4 mars. Le président de la Cour criminelle, Maturin Bayi, a interrogé l'accusé Bouandzobo sur les raisons de cette désorganisation. À quelle heure, ce jour-là, le permissionnaire Raymond Miéré avait-il quitté son poste pour régler un litige de parcelle à Kintélé sur la route nationale n°2 ? Oui ou non le caporal-chef Julien Aymard Gana et Rodrigue Oba étaient-ils également absents de leur poste après le départ de Miéré ?

avons fait face à ce feu grâce au courage de Miéré ». Selon lui, l'équipe de garde ne pouvait faire face au feu car, le magasin d'armes en flamme était hermétiquement fermé. « *Dans ces conditions, dit-il, la meilleure solution était de se mettre à l'extérieur de la caserne pour appeler les secours.* »

Le sergent Raymond Miéré, à son tour, a fait savoir à la cour qu'il se rendait de bonne heure à Kintélé pour régler un litige de parcelle. C'est ainsi qu'il entendit la première détonation vers la pharmacie de Mikalou. C'est dès qu'il est arrivé au poste de police de

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Genvais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Soré Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Soré Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

L'Upads consolide ses organes de Pointe-Noire et du Kouilou

L'opération intervient deux mois après la tenue de son congrès unitaire et extraordinaire du parti. « Nous attendons de vous de l'engagement, de la détermination qui couvrent une ambition plus forte que jamais, celle de replacer l'Upads au premier rang de l'échiquier politique local », a déclaré Pascal Tsaty-Mabiala.



Pascal Tsaty-Mabiala intronisant les deux coordinations de l'Upads. (© DR)

Jean Louvosso et Tsaty Dibakissa ont été respectivement nommés président de la coordination de Pointe-Noire et du Kouilou au cours d'une assemblée générale tenue le 11 août à l'Institut Thomas-Sankara. Les deux coordinations sont composées chacune de cinq membres. Cette activité témoigne de l'intérêt que les nouvelles instances mises en place par ce congrès accordent à la vie politique du parti.

Premier teste pour les deux coordinations : les prochaines élections locales qui, indubitablement, les consacreront dans leur rôle de locomotive. L'Upads est l'une des forces politiques du pays mais la dissidence qu'elle vit met ses militants et ses sympathisants dans l'émoi. En effet, le psychodrame qui agite le parti de l'ancien président Pascal Lissouba a éclaté après le congrès unitaire et extraordinaire tenu du 7 au 11 juin à Brazzaville, congrès jugé illégal par certains cadres du parti qui préfèrent se mettre en retrait des activités du parti. Suite à cette situation, Pascal Tsaty-Mabiala a prévenu les médias lors de cette assemblée générale. Il a signifié que le bureau de l'Upads issu du premier congrès se réservait le droit d'ester en justice envers tous les médias qui se seraient rendus coupables de complicité de déstabilisation de ce parti par la diffusion de communiqués ou autres documents qui n'émanent pas des responsables légaux et légitimes.

À ses camarades dissidents, l'orateur a signifié qu'ils n'avaient désormais qu'une seule alternative, celle de rejoindre avec humilité le mouvement ou encore de se reconstruire une nouvelle vie politique hors de l'Upads. « Nous restons ouverts au dialogue et disposés à les accueillir dans notre maison commune et cela sans arrogance ni ostracisme », a dit avec franchise Pascal Tsaty-Mabiala.

Rappelons que cette activité constitue la relance effective des activités politiques au niveau de la ville océane et dans le Kouilou.

Prosper Mabonzo

AFFAIRES FONCIÈRES ET DOMAINE PUBLIC

461 agents attendent leur promotion

Les travaux de la Commission administrative paritaire d'avancement (Capa), chargée d'examiner les dossiers de certains agents, ont été ouverts le 9 août par le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala.

Les travaux de cette Capa sont dirigés par le directeur de la Fonction publique, président de la commission, Emmanuel Obami. Ils se tiennent en application des dispositions du décret n° 2012-713 du 12 juin 2012 fixant son organisation et son fonctionnement. Au total, 461 dossiers sont sur la table des membres de la commission qui vont statuer sur la promotion simple, la promotion sur liste d'aptitude, la révision de la situation administrative, et la reconstitution de carrière et de reclassement. Le président de la commission a expliqué que l'avancement contribuait à améliorer non seulement le traitement mensuel de l'agent de la fonction publique mais également la motivation de ce dernier.

Dans son mot d'ouverture, le ministre a rappelé que la tenue annuelle des travaux de cette commission témoignait de l'intérêt du ministère de suivre régulièrement les carrières de ses agents en tenant compte de leurs fonctions, compétences et de leur niveau de conscience professionnelle. Au terme de ses propos, il a appelé la commission à l'objectivité dans les délibérations.

Lydie-Gisèle Oko

FISCALITÉ

Les propriétaires terriens invités à se procurer un titre foncier

Ce document incontestable donne la possibilité à son détenteur d'obtenir un prêt à la consommation auprès d'une banque.

Le directeur général des Impôts, Antoine Ngakosso, a insisté sur l'importance de ce document lors d'une conférence de presse qu'il a animée le 8 août à Brazzaville : « Avant la loi de finances 2012, le prix du titre foncier était à 15% du prix de la valeur d'une propriété. Depuis, nous avons ramené le prix d'acquisition du titre foncier à 3% de la valeur de la propriété. Il est important que les propriétaires aient ce titre. C'est un document qui atteste que l'espace vous revient et vous épargne

surtout les conflits de terrain. »

Pour les terrains acquis avant 2012, l'intéressé doit se munir d'un permis d'occuper et d'une attestation de vente avant de se présenter au ministère des Affaires foncières pour un plan de bornage.

Concernant les propriétés achetées en 2012, le dossier à présenter est l'acte de vente notarié. Le délai d'obtention est de six mois. « On fera l'insertion dans un journal qu'on appelle La Semaine puis des publications pour informer le public en vue de s'assurer qu'il n'y a pas d'opposition », a ajouté Antoine Ngakosso, précisant que les notaires, chargés de rédiger l'acte de vente, répondront de la qualité du vendeur.

Rappelons que le prix d'achat du titre foncier a été revu à la baisse. Depuis la loi de finance 2012, le taux est désormais de 3% sur la valeur des terrains situés au centre des villes de Brazzaville et Pointe-Noire ; il est de 2% pour les autres terrains situés au cœur des arrondissements, en zones périphériques ou d'autres centres urbains et au niveau des zones rurales.

Notons que cette communication fait suite à des journées porte-ouverte organisées pendant cinq jours par la direction générale des Impôts et des Domaines à Makélékélé, Poto-poto, Ouenzé et Nkombo. L'objectif n'était autre que de sensibiliser la population au titre foncier.

Lopelle Mboussa-Gassia

ENVIRONNEMENT

Les populations rurales sensibilisées aux dangers de la déforestation

L'Association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC) a clôturé le mois dernier ses séances de travail organisées à l'intention des populations rurales du département du Kouilou sur les dangers de la déforestation.

Pendant six mois, de février à juillet, l'ADDCC a mis en œuvre le projet intitulé « Sensibilisation des communautés des zones forestières à l'APV-Flegt ». Cette action a consisté à sensibiliser près d'une centaine de femmes et d'hommes habitant les villages Mboubissi dans le district de Hinda, et Banga et Massabi dans le district de Mvouti, sur les enjeux de l'APV-Flegt. Les autorités locales des deux districts ont également été sensibilisées. Au cours de ces séances de travail, dix leaders de chaque village ont été formés à la rédaction du cahier des charges et aux stratégies de plaider pour une gestion durable des forêts. Afin de pérenniser l'action, l'ADDCC compte mettre en place des cadres de concertation dans les deux districts, à savoir



Les populations rurales pendant les séances de sensibilisation. (© DR)

Hinda et Mvouti, avec les parties prenantes telles les autorités locales, les leaders communautaires, la société civile et les forestiers. Cette action menée par l'ADDCC a été rendue possible grâce à l'appui de l'ONG Azur développement et financée par l'Union européenne.

L'accord de partenariat volontaire (APV) a pour objet de fournir un cadre avec des réglementations, systèmes, contrôles et procédures de vérification afin de s'assurer que toutes les exportations

de bois du Congo vers l'Union européenne ont été obtenues, récoltées, transformées, transportées et exportées légalement. L'APV appuie les efforts des deux parties pour la promotion d'une gestion durable de toutes les forêts congolaises.

Le gouvernement congolais et l'Union européenne ont signé le 17 mai 2010 l'APV sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (Flegt).

Hervé-Brice Mampouya

Des jeunes éduqués sur les changements climatiques

L'Association Youth and Change, dont la présidence est assurée par Muriel Mouandza, a lancé, hier à Brazzaville, un vaste programme de sensibilisation d'une centaine de jeunes aux problématiques climatiques.

Les orateurs accrédités à cette séance d'information et de sensibilisation développent entre autres thèmes « Causes et conséquences des changements climatiques, quelques perspectives pour la jeunesse congolaise » ainsi que « Les catastrophes naturelles et leurs impacts sur la santé et les activités humaines ». Afin de mieux informer les jeunes des effets néfastes de l'évolution du climat et retenir leur attention à des concepts nouveaux, l'association Youth and

Change a procédé également à la mise en scène des différents discours prononcés à cette occasion. Les participants ont eu le privilège d'assister à une pièce de théâtre jouée par un groupe de jeunes Congolais. Selon la définition employée par la Convention-cadre des Nations unies qui leur est consacrée (la CCNUCC), « les changements climatiques sont des changements du climat attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables ».

La même source onusienne indique également que le changement clima-

tique dû au réchauffement planétaire induit par les émissions anthropiques de gaz à effet de serre (GES) est, au niveau mondial, un problème capital qui nécessite une action d'envergure. Cela inclut notamment des investissements pour réduire les émissions et des mesures d'adaptation à l'évolution du climat et à sa variabilité.

Ainsi, les premières conséquences du changement climatique se font d'ores et déjà sentir, et les scientifiques estiment qu'il y en aura inévitablement d'autres. Ce sont les populations les plus pauvres des pays en développement qui en subiront de façon disproportionnée les effets les plus graves et négatifs.

Fortuné Ibara

SANTÉ

Des produits antipaludiques pour les enfants et les femmes enceintes

Le gouvernement a remis le 12 août à la direction départementale de la Santé, que dirige le Dr. Dominique Obissi, des médicaments destinés au traitement de patients paludéens des départements de la partie nord du pays et du Pool ainsi que dans les formations sanitaires de Brazzaville.



Le directeur départemental présentant les produits dans les formations sanitaires et non dans la rue. La gratuité concerne uniquement les enfants de 0 à 15 ans et les femmes enceintes. » Ils consistent à prendre en charge du paludisme simple au niveau des centres de santé intégrés et du paludisme grave au niveau des hôpitaux : En ce qui concerne la rupture des médicaments observée dans les formations sanitaires, le directeur départemental de la Santé a souligné qu'elle s'expliquait en termes de commande des usagers. Les gestionnaires des structures ont la mission de passer les commandes des médicaments dans les plus brefs délais en vue d'un bon acheminement.

Lydie-Gisèle Oko

La distribution de ces produits s'inscrit dans le cadre de la gratuité du traitement destiné aux patients paludéens. Outre les antipaludiques, des produits destinés au traitement de l'hypertension artérielle ont été distribués. Ces produits ont été stockés à Pointe-Noire avant d'être acheminé à Brazzaville dans des containers où ils seront distribués dans les hôpitaux de Brazzaville et les départements. Les départements de la partie sud ont été déjà servis.

Lors du déchargement de ces produits, le Dr. Dominique Obissi a expliqué que : « Ces produits intègrent le circuit normal du médicament et sont destinés gratuitement à la population dont la prise en charge se passe

Message du Salon Pauline Coiffure

99, rue Mayama MOUNGALI Brazzaville

À l'occasion de la célébration du 53^e anniversaire de l'accession à la souveraineté nationale du Congo, notre beau pays, le Salon Pauline Coiffure souhaite joyeuse et heureuse fête nationale à Monsieur le président de la République, son Excellence Denis Sassou N'Guesso et au peuple congolais tout entier. Convaincu de l'atteinte des objectifs que vous vous êtes fixés de faire du Congo un pays émergent à l'horizon 2025, au travers de l'ambitieux programme d'industrialisation et de modernisation contenu dans le chemin d'avenir.

Que le Dieu tout puissant vous guide, vous procure santé de fer et plus de courage en vue de conduire le Congo vers le lendemain meilleur.

Pour le Salon Pauline Coiffure

ONGOGNI

Le lycée technique et agricole prêt pour la rentrée prochaine

Le ministre de l'Enseignement technique, professionnel et de la Formation qualifiante, Serge-Blaise Zoniaba, a visité le chantier le 10 août. À ses côtés, son homologue de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, par ailleurs député de la circonscription. Ayant constaté l'achèvement total des travaux, il a confirmé son ouverture dès la prochaine rentrée scolaire.

Les travaux de construction de ce lycée ont été entièrement financés par le député de la circonscription électorale unique d'Ongogni, Jean-Claude Gakosso. Il s'agit de deux bâtiments com-

que la localité est une zone propice aux activités agricoles. Profitant de l'occasion, les deux ministres ont visité quelques autres établissements scolaires de la localité, notamment le collège d'Ongogni, l'école primaire et le centre préscolaire. Ils ont achevé leur visite par l'école conventionnée catholique dont la toiture et les aménagements au sol ont été aussi entièrement refaits par Jean-Claude Gakosso. Par ailleurs, au cours de la revue des établissements, les deux ministres ont noté avec amertume le déficit criant en personnel enseignant, tant au collège qu'au primaire. Au niveau du collège, par exemple, le directeur évolue seul, appuyé par



Les ministres visitant une école primaire de la localité

prenant chacun trois salles de classe, trois bâtiments d'astreinte, des sanitaires et un bloc administratif. Les salles de classe construites sont déjà équipées en tables-bancs. De même ont été construits : les bureaux du proviseur, du directeur des études, du surveillant général, ainsi que la salle des professeurs. Pour cette première année, le lycée technique et agricole d'Ongogni, le premier du département des Plateaux, va ouvrir ses portes avec les séries agricoles et commerciales. Son ouverture est une aubaine pour la contrée, d'autant plus

quelques enseignants vacataires. Interpellé par cette réalité, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel a promis transmettre cette doléance auprès de son homologue de l'Enseignement général afin qu'une solution soit trouvée dans les délais. Il a ensuite pris l'engagement de publier, rapidement, des textes administratifs devant régir cet établissement scolaire afin de lui donner une chance de bénéficier de crédits de fonctionnement.

Firmin Oyé

IN MEMORIAM

13 août 2012 – 13 août 2013, voici un an, jour pour jour, qu'il a plu au seigneur de rappeler à lui la pieuse Mounka Risa Séverine, l'arrachant à la profonde affection des siens.

En cette date commémorative, monsieur Tsoumou Jean Paul, sous-préfet de Loumo, remercie avec son cœur les parents, amis et connaissances qui lui ont apporté leur soutien multiforme en ce sombre moment et les prie d'implorer avec lui la miséricorde divine pour la paix et le repos éternel de l'âme de sa fille.



DJAMBALA

Situation critique pour les populations autochtones

En dépit de l'adoption, en 2011, de la loi portant promotion et protection des droits des peuples autochtones au Congo, les pouvoirs publics ont encore des efforts à fournir pour l'intégration réelle de cette catégorie de la population.

La célébration de la Journée internationale des populations autochtones, le 9 août de chaque année, a permis de jeter la lumière sur leurs conditions de vie. C'est ainsi qu'en mission de travail dans le département des Plateaux, la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul, a passé cette journée avec les populations autochtones de Djambala centre, Abba I et II, et Bènè, à quelques kilomètres de Gamboma.

Il en ressort un tableau des plus sombres. Des enfants souffrant de malnutrition, des gens vivant dans des taudis comme au Moyen-Âge comme c'est le cas à Djambala. À Abba I et II, la majorité des autochtones n'ont pas d'acte de naissance alors qu'ils vivent au bord de la voie principale. Un autre problème souligné : la non-scolarisation des enfants autochtones même si, selon des témoignages, la responsabilité est renvoyée aux parents.

Touchée par cette situation, Émilienne Raoul a demandé aux femmes enceintes et aux enfants

de zéro à quinze ans d'aller se faire soigner gratuitement à l'hôpital. Pendant sa tournée, la ministre a repéré quelques enfants malnutris dont un qui présente déjà les signes du kwashiorkor. C'est ainsi qu'elle a instruit les agents des services sociaux de la localité d'étudier le mode d'alimentation de ces populations afin d'améliorer leur situation. « Pour les autres maladies, il faudrait que nous voyions comment les populations autochtones peuvent accéder à ces soins alors qu'ils n'en ont pas les moyens. C'est pour cela que le gouvernement est en train de travailler sur un système d'assurance maladie pour que l'accès aux soins soit ouvert à un plus grand nombre de personnes. Mais concernant les peuples autochtones, il faudrait que cela soit traité à part », a souligné la ministre.

Dans le cadre des festivités du cinquante-troisième anniversaire de l'indépendance du Congo, un hôpital mobile est installé par les forces armées congolaises au stade Malet jusqu'au 21 août. Les examens et les soins sont gratuits pour toutes les populations. La ministre a instruit l'administrateur-maire de Djambala, Albert Ngouloubi, de surveiller cette opération afin que ces enfants recouvrent leur santé.



Les populations autochtones de Djambala

Les peuples autochtones de Bènè intégrés dans la société

Si dans le district de Djambala la situation reste critique, à Bènè (Gamboma), par contre, les autorités intègrent les populations autochtones dans la société. Huit d'entre eux travaillent actuellement à la mairie. Émilienne Raoul leur a demandé de garder la culture d'autan même si le centre urbain de Gamboma est en développement. « Nous, les Bantous, nous les rejetons. Ils vivent en dehors de la ville, partout où je suis passée, tous les autochtones vivent à l'entrée ou à la sortie de ville, il n'y a

pas de mélange, mais à Bènè il y a déjà un brassage. Il faut continuer à se mêler parce que le pays appartient à tout le monde. Il y a une différence par rapport à ce que nous avons vu à Djambala, ce n'est pas la même chose. Vous qui êtes déjà sur le chemin de l'amélioration de vos conditions, allez voir vos amis qui sont un peu plus loin », a exhorté la ministre.

Selon le chef du village de Bènè (567 habitants), Honoré Ngué, malgré les efforts du gouvernement à travers l'adoption de la loi portant promotion et protection des droits des peuples autochtones, les Bantous les considèrent

toujours comme inférieurs. « Cela me fait mal, vous avez vu nos amis qui sont à Djambala, j'ai pleuré à cause de leur situation. Nous vous demandons de nous soutenir pour que nous sortions nos amis de Djambala de cette situation afin que nous soyons comme des Bantous. À Djambala, ils dorment parfois à même le sol, comme des animaux », s'est-il plaint.

Partout où la ministre des Affaires sociales est passée, elle a remis des vivres et des non-vivres aux populations autochtones. Elle a encouragé ceux qui construisent des maisons en matériaux durables en leur donnant des tôles et des pointes.

Gloire Ipoh, un jeune autochtone de treize ans élève de troisième

La ministre Émilienne Raoul a fait la connaissance du jeune Gloire Ipoh. Âgé de treize ans aujourd'hui, ce jeune autochtone, orphelin de mère et de père, passe en classe de troisième. Adopté par un Bantou, il est rapporteur de l'Association action humanitaire des populations autochtones du département des Plateaux. Il a été le porte-parole de ce peuple pendant la visite de la ministre à Djambala, Abba et Bènè. Émilienne Raoul a demandé aux enfants de suivre les pas de ce jeune qui a de l'avenir.

Parfait-Wilfried Douniama

Émilienne Raoul rappelle la population à ses devoirs

Profitant de son séjour dans le chef-lieu du département des Plateaux, du 7 au 9 août, la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul, a exhorté les habitants de cette sous-préfecture à se faire recenser.



Émilienne Raoul entourée de Gaston Yoka et d'Albert Ngouloubi

« Le gouvernement et la classe politique en ont décidé ainsi parce qu'on se dispute souvent sur ce fichier que l'on dit non maîtrisé, mais nous allons le maîtriser tous ensemble, c'est pour cela qu'il faut se faire recenser », a souligné Émilienne Raoul. Selon elle, le but de cette opération en cours est de réviser le fichier électoral actuel, souvent l'objet de mauvaises interprétations des acteurs politiques. Elle a également demandé aux populations de faire vacciner leurs enfants de zéro à cinq ans contre la poliomyélite associée à un apport en vitamine A afin d'éviter les enfants handicapés dans les familles. « Un enfant handicapé est une lourde charge, d'abord pour la famille, ensuite pour l'État. Nous avons ces deux opérations qu'il faut suivre et observer, j'espère que le secrétaire général du département des Plateaux et l'administrateur-maire de Djambala vont vous encadrer pour que les deux actions aboutissent et que nous parvenions à maîtriser ce corps électoral qui pose tant de problèmes lorsque nous arrivons aux élections », a-t-elle insisté.

La ministre a lancé cet appel précisément à l'endroit des Bantous de Djambala et des peuples autochtones habitant le chef-lieu du département des Plateaux ainsi que ceux de des villages Abba I et II.

Parfait-Wilfried Douniama

POINTE-NOIRE

Plus de tolérance...

Le cri du cœur des autochtones a été lancé le 9 août à l'occasion de la soirée culturelle organisée en leur faveur par le Cercle des actions sociales pour la prise en charge des personnes vulnérables (CAPV). L'activité s'est inscrite dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des peuples autochtones.

Célébrée cette année, à Pointe-Noire, sur le thème « L'expression autochtone », la journée a réuni douze Autochtones venus des villages Mongo, Misama et Télé dans le département de la Lékoumou. Ils ont dénoncé les actes inciviques qu'ils subissent de la part des Bantous. « À Sibiti, nous souffrons. Pour une dette de 100 FCFA, les Bantous nous malmènent jusqu'à casser nos maisons qui, bien entendu, valent beaucoup plus que cela », s'est indigné un Autochtone devant le représentant du préfet de Pointe-Noire, des directeurs départementaux des Droits de l'homme et de la Culture et des arts sans compter le public présent.

Dans son mot de circonstance, Jean-Jacques Moukima-Bimi, l'un des dirigeants du CAPV a souligné que « les peuples autochtones

sont des communautés originaires des territoires qu'ils occupent traditionnellement. Ils se distinguent des autres groupes de la population nationale par leur identité culturelle, ils sont régis par la coutume et la tradition qui leur sont propres ». Il a rappelé que l'État reconnaît, entre autres, les Babongo, les Batsoua, les Bendzélé, les Baka, les Mikaya, les Nguelé, les Balouma-Babi, les Bangobé comme peuples autochtones. Ils ont accès au droit à l'égalité et la non-discrimination, la citoyenneté, la justice, l'auto-gouvernance et la participation, au droit économique et social. Il a rappelé que le CAPV avait lancé l'initiative de la scolarisation des enfants autochtones et l'insertion sociale de ce peuple du département de la Lékoumou en 2005. L'association apporte également son aide sur le plan sanitaire et l'appui psychosocial des autochtones vivant avec le VIH-sida, la formation des femmes à la couture, la mécanique et la conduite. Pour le directeur départemental des Droits de l'homme et des libertés fondamentales, Jérôme Magnokou, « Cette journée constitue une forme de recon-

naissance internationale pour ces peuples. Depuis lors, une série de thèmes relatifs à l'internationalisation des autochtones à continué à faire écho. »

Il indiqua qu'au Congo la Journée internationale des peuples autochtones a été célébrée à Ouessou, dans le département de la Sangha. Le coordonnateur du CAPV, Oraire Mesmin Oba, après avoir remercié tous ceux qui ont aidé à l'organisation de cette cérémonie, a informé que les Autochtones du Gabon, de Guinée équatoriale et de RDC prendraient part à la prochaine édition avec leurs homologues du Congo à Pointe-Noire. À l'occasion de cette soirée animée par des autochtones, la levée de rideau l'a été par le groupe Mantsiémé (département des Plateaux). Les autochtones ont livré un spectacle qui a ébloui le public. Autre curiosité de la soirée : l'exposition des produits naturels des forêts, notamment les racines et écorces des arbres censés traiter différentes maladies comme l'hyper et l'hypotension, la faiblesse sexuelle, la stérilité masculine, les maux d'estomac, etc.

Charlem-Léa Legnoki

TerraTech
Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

399,000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

Musée du Congo

ARTS ET EXPRESSIONS

Après le fascinant univers de Franco Maria Ricci
Venez découvrir une nouvelle exposition,
Inter-Arts,
véritable mélange artistique de l'art ancien
à la peinture en passant par
la sculpture moderne artisanale

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

DATACENTER

- ➔ Achivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

Partners: Cisco Premier Partner, EMC, HP Gold Specialist 2013, Sun ORACLE, IBM Business Partner, NetApp Go further, faster.

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Brazzaville - Douala

à partir de **163 100 FCFA TTC** 3 vols par semaine
Mardi, Jeudi et Samedi

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E-mail : relationclients@flyecair.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE 2013

Abdou Diouf appelle à une prise en compte accrue des besoins des jeunes

À l'occasion de cette journée célébrée le 12 août de chaque année, le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie a demandé aux États membres de ne ménager aucun effort pour s'occuper des enjeux qui touchent cette catégorie de personnes dans l'espace francophone.

« C'est pour nous un devoir de rap-
peler aux États et aux gouverne-
ments leurs engagements envers la
jeunesse et de promouvoir le Pro-
gramme d'action mondial pour la
jeunesse (PAMJ) qui vise à instaurer
un environnement où les jeunes du
monde entier peuvent s'épanouir et
développer pleinement leur poten-
tiel », a estimé Abdou Diouf. Il a sou-
ligné qu'il était de tous points de vue
« urgent d'entreprendre des actions
concrètes en faveur des jeunes », no-
tamment en ce qui concerne l'éduca-
tion et la formation ainsi que la création
d'emplois. « La majorité de la popula-
tion des États membres de la Franco-
phonie est constituée de jeunes, il est
donc crucial de mettre en place des
politiques et des stratégies qui puis-
sent prendre en compte leurs besoins
qui sont multiples et divers », a pour-
suivi le secrétaire général de l'OIF.

Selon Abdou Diouf, l'organisation des
États ayant le français en partage per-
met à ce jour à plusieurs milliers de
jeunes de participer à la construction
d'un monde meilleur grâce à diverses
initiatives. En effet, des programmes
de l'OIF permettent de renforcer les
capacités des jeunes dans des do-
maines d'intervention prioritaires de
la Francophonie tels que le dévelop-
pement durable, la démocratie, les
droits de l'homme et les nouvelles
technologies de l'information et de la
communication. D'autres initiatives
dans les domaines de l'éducation, de
la formation, de l'insertion profes-
sionnelle et de l'employabilité per-
mettent aux jeunes de participer plei-
nement au développement de la

société.

Hormis cela, le programme de volon-
tariat international de la Francopho-
nie mis en place par l'OIF suit son
cours normal. Ce programme permet
à des jeunes francophones de vivre,
pendant un an une expérience pro-
fessionnelle de mobilité internatio-
nale au sein de l'espace francophone.
De plus, tous les jours, des milliers de
jeunes ont la chance de s'informer et
de s'exprimer à travers le Portail jeu-
nesse de la Francophonie, plateforme
de mobilisation et de concertation
des jeunes francophones ainsi qu'à
travers la Radio des jeunes franco-
phones du Monde (RJFM).

Sur le thème « La place de la jeunesse
dans le développement de la socié-
té », la Journée de la jeunesse 2013
a eu pour objectif comme les éditions
précédentes de promouvoir, tout par-
ticulièrement auprès des jeunes, le
Programme mondial pour la jeunesse.
Ce programme encourage l'action en
faveur des jeunes dans dix domaines
: éducation, emploi, malnutrition et
pauvreté, santé, environnement, toxi-
comanie, délinquance juvénile, loirs,
petites filles et jeunes femmes
ainsi que la pleine participation des
jeunes à la vie de la société et à la
prise de décisions.

Rappelons que le 17 décembre 1999,
dans sa résolution A/RES/54/120, l'as-
semblée générale avait approuvé la
recommandation de la Conférence
mondiale des ministres de la Jeu-
nesse (Lisbonne, 8-12 août 1998) qui
fera du 12 août la Journée internatio-
nale de la jeunesse.

Nestor N'Gampoula

BÉNIN

Un nouveau gouvernement sans Premier ministre

Le secrétaire général du gouverne-
ment du Bénin, Eugène Dossou-
mou, a présenté dimanche à la télé-
vision nationale la liste d'un
nouveau gouvernement de 26
membres formé par le chef de
l'État, Boni Yayi, mais sans le poste
de Premier ministre, qui figurait
dans le précédent gouvernement.
Pascal Irénée Koupaki, Premier mi-
nistre du précédent gouvernement,
aurait, selon des sources bien infor-
mées, présenté sa démission, les re-
lations entre lui et le chef de l'État
s'étant détériorées depuis qu'il est
considéré comme un proche de
l'homme d'affaires béninois, Patrice
Talon, poursuivi, pour tentative de
coup d'État et d'empoisonnement
de Boni Yayi. Depuis plusieurs mois,

des rumeurs persistantes annon-
çaient déjà son départ du gouver-
nement. Au Bénin, le poste de Pre-
mier ministre n'est pas prévu par la
Constitution qui a institué un ré-
gime présidentiel dans lequel le
président de la République est à la
fois chef de l'État et également chef
du gouvernement. À la surprise gé-
nérale, Boni Yayi a procédé, jeudi
dernier, à la dissolution de son gou-
vernement sans en nommer immé-
diatement un autre. La mise en
place de la nouvelle équipe gouver-
nementale voit le départ de treize
personnalités. Treize anciens minist-
res sont maintenus au sein du gou-
vernement, mais quatre ont changé
de portefeuille.

Xinhua

INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE

La Chine dépasse les États-Unis

L'ancien président américain Bill Clinton fait état d'un retard des investisse-
ments de son pays en Afrique par rapport à la Chine, rapporte la BBC. Selon
Bill Clinton, Washington ne dépasse Pékin que dans les investissements dans
le domaine de la santé. Il a fait remarquer que les États-Unis ne dépensent
pas assez d'argent pour le développement des infrastructures et la croissance
économique. Or, « la Chine et les États-Unis pourraient devenir partenaires
en Afrique », a-t-il estimé. L'ex-président américain est à la tête d'une fonda-
tion qui porte son nom : la Fondation Bill-Clinton.

CÔTE D'IVOIRE

Guillaume Soro en mauvaise posture ?

Un groupe d'éléments proches de
l'actuel régime ont demandé à la
Cour pénale internationale (CPI)
d'engager des poursuites
judiciaires contre le président de
l'Assemblée nationale de Côte
d'Ivoire, a-t-on appris de sources
concordantes.

Dans un courrier adressé à la re-
présentante du secrétaire général
de l'ONU dans le pays, ces mem-
bres du Comité national de sensi-
bilisation et de moralisation
(CNSM), et ex-éléments des
Forces républicaines de Côte
d'Ivoire, reprochent à certains ac-
teurs de la classe politique au pou-
voir, dont Guillaume Soro, le fait
qu'ils « tardent à mettre définitive-
ment en œuvre la justice et l'égalité
pour tous ». Ils regrettent que « les
auteurs de crimes de guerre et de
crimes contre l'humanité pendant
la crise postélectorale continuent
de bénéficier de largesses du pou-
voir ». « Afin de donner plus de cré-
dibilité aux institutions internatio-
nales aux yeux des populations
de tous les bords et en vue de confir-
mer le rôle primordial des ONG de
défense des droits de l'homme à
travers le monde, nous exigeons,
au nom des lois internationales et
au nom du peuple de Côte d'Ivoire,



Guillaume Soro

que soient ouvertes des poursuites
judiciaires par la CPI contre Guil-
laume Soro, ex-secrétaire général
des Forces nouvelles qui, à n'en
point douter, est entièrement res-
ponsable de faits reconnus par les
ONG internationales », ont écrit
les membres de ce mouvement.
Le CNSM a, en outre, exigé le gel
des avoirs de Guillaume Soro et la
prise d'une mesure l'interdisant
de voyager à l'étranger. « Nous
vous réaffirmons notre détermi-
nation dans un esprit de solidarité à
l'endroit du peuple de Côte

d'Ivoire, conformément à la Charte
de l'ONU qui stipule que tous les
hommes naissent libres et égaux
devant la loi, sans distinction de
race, d'ethnie, de sexe et de reli-
gion », a relevé le mouvement.
Les ex-combattants ont néan-
moins manifesté leur soutien au
président Alassane Ouattara qui,
selon eux, ne cesse d'affirmer que
toutes les personnes accusées de
crimes de guerre, de crimes
contre l'humanité seront traduites
devant les tribunaux.

Nestor N'Gampoula

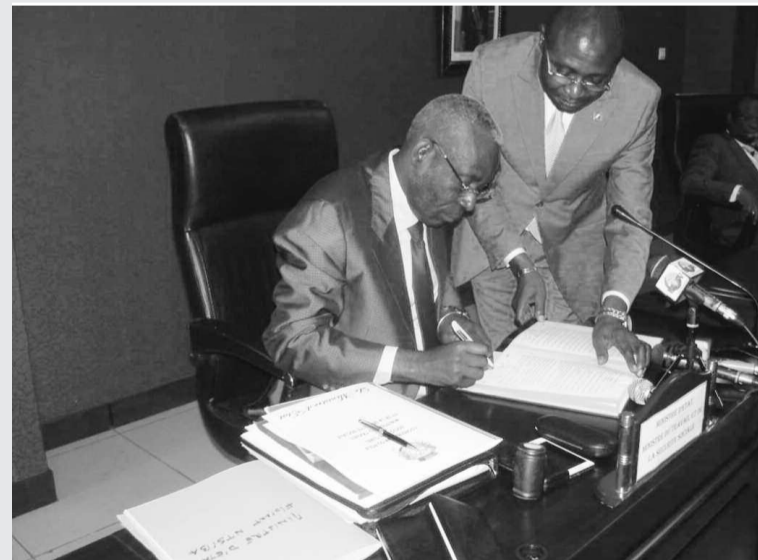
FONCTION PUBLIQUE

Relèvement progressif
du point d'indice dès 2014

L'accord-cadre signé le 12 août 2013 entre le gouvernement et les différents partenaires sociaux vient de le préciser. Il prévoit le relèvement progressif de la valeur indiciaire des agents de l'État à compter de janvier 2014 et ce, jusqu'en 2017.

C'est au cours de la session extra-
ordinaire du Comité national du
dialogue social (CNDS) présidée
par le ministre du Travail et de la
sécurité sociale, président de la
commission, Florent Ntsiba,
que les précisions sur cet échelon-
nement ont été dévoilées. Cette
rencontre s'est déroulée en pré-
sence du ministre de l'Économie
et des Finances, Gilbert On-
dongo, ainsi que de celui de la
Fonction publique, Guy-Brice
Parfait Kolélas, qui ont aussi pa-
rachevé l'accord-cadre.

En effet, chaque année, les fonc-
tionnaires verront augmenter leur
valeur indiciaire de 25 points. Le
secrétaire de la Confédération
syndicale libre et autonome du
Congo (Cosylac), Jean-Bernard
Malonga, explique que cette négo-
ciation s'est faite en tenant compte
de la soutenabilité énoncée par le
ministère de l'Économie et des Fi-
nances : « Pour ne pas rompre
avec les équilibres macroécono-
miques, dès janvier 2014 le
point d'indice passera à 225. Le
processus sera maintenu de
sorte qu'en 2015 la valeur indi-
ciaire sera à 250 pour atteindre
300 points en 2017. C'est l'ac-
tuelle valeur indiciaire des
agents de la santé. Ce déséqui-
bre a donné lieu, cette année, à



Signature de l'accord-cadre par le ministre du Travail, Florent Tsiba (© DR)

un important mouvement orga-
nisé par les enseignants. C'est
suite à ce mouvement aussi que
le gouvernement avait pris l'en-
gagement d'ouvrir des négocia-
tions avec les partenaires so-
ciaux quant à cette promesse de
relever la valeur de l'indice à
partir de 2014.

D'autres sujets ont été renvoyés
à la prochaine session du CNDS.
Il s'agit, notamment, des ques-
tions sur la revalorisation des
primes de voyage ou encore du
relèvement du SMIG.

Le ministre du Travail et de la sé-
curité sociale, Florent Tsiba, a,

quant à lui, indiqué que la révi-
sion des demandes collectives en
faveur de meilleures conditions
de travail pour le secteur public
avait « imposé depuis le début
de l'année un rythme de tra-
vail plus exigeant dans la
quête des réponses que nous
devons apporter aux sollicita-
tions sociales ».

Le Comité national de suivi du dia-
logue social réuni le 22 avril avait
finalement opté pour la création
de deux commissions, l'une admi-
nistrative et l'autre financière, afin
de parvenir à un consensus global.

Luce-Jennyfer Mianzoukouta

Message du président de la République, De

Palais des congrès de Brazzaville

**Monsieur le Président du Congrès,
Monsieur le Président du Sénat,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques,**

Mes chers compatriotes.

Dès la première aurore de la paix retrouvée, nous avons pris la décision de forger ensemble et durablement notre destin commun. Sûrs de nos innombrables atouts, portés par une formidable espérance nouvelle, nous avons résolu de nous unir au plus vite pour mieux agir. Agir pour réconcilier le peuple. Agir pour reconstruire l'État et la Nation. Agir pour bâtir l'avenir d'un Congo nouveau auquel nous avons promis d'assurer le progrès, l'équilibre et la justice.

C'est l'engagement collectif que nous avons pris. C'est la volonté commune que nous avons décidé de traduire en actes. C'est le pacte républicain que nous avons accepté de conclure avec le peuple et dont le devoir m'incombe, chaque année, d'en faire le bilan.

Je suis heureux d'être, ce jour, devant vous, pour éclairer votre opinion et celle de notre peuple sur l'état de notre Nation dans les domaines essentiels de sa vie : l'économie, le social, la politique, les relations internationales.

Je peux affirmer sans triomphalisme, en toute responsabilité, que la nation congolaise jouit d'une bonne santé. Elle poursuit avec assurance et confiance son chemin de progression.

Sur le plan économique, dans un contexte mondial dominé par la faible croissance ou par la récession, notre pays tire bien son épingle du jeu. En 2012, la Banque Mondiale a classé l'économie congolaise parmi les dix (10) économies d'Afrique ayant affiché les meilleures performances, et notre pays parmi les dix du continent appelés à l'émergence.

Nous devons ce classement élogieux au taux de croissance de notre économie qui est resté en moyenne autour de 5% durant les dix dernières années. La conséquence de ce bon résultat est que la richesse nationale a plus que triplé pendant la décennie écoulée. Notre produit intérieur brut est ainsi passé de deux mille (2000) milliards de francs CFA, à prix courants, en 2002, à plus de sept mille cinq cent (7500) milliards de francs cfa en 2012.

De la même façon, le PIB par habitant a bondi de 886 dollars américains en 2002 à plus de 3500 dollars en 2012. La marche en avant de la croissance devrait se poursuivre dans les dix années à venir avec des accélérations en 2015, 2016 et en 2017.

Cette bonne croissance économique se conjugue avec la stabilité macroéconomique, caractérisée par la maîtrise de l'évolution des

prix, la saine gestion des finances publiques et la balance commerciale favorable.

Le taux d'inflation national, même s'il n'obéit pas toujours à la règle communautaire sous-régionale de 3%, se situe en moyenne annuelle en dessous de 5%. Il était à 4,8% l'année dernière.

La gestion des finances publiques, depuis 2006, se solde, année après année, par un excédent budgétaire. Il a été de plus de cinq cent (500) milliards de francs CFA en 2012.

Le commerce extérieur était quasiment à l'équilibre en 2012, après plus de dix ans d'excédent commercial évalué en moyenne annuelle à plus de cinq cent (500) milliards de francs CFA.

Dans l'analyse de ces performances économiques, il importe de retenir que depuis 2002, la croissance économique nationale n'est plus portée par le pétrole seul.

Les activités économiques hors pétrole n'ont cessé de gagner de l'importance dans la dynamisation de la croissance. Cela est vrai. Cela

publics demeure la plus dynamique de notre économie.

L'effort du Gouvernement dans la réalisation des infrastructures de base se poursuit dans plusieurs domaines.

•Premièrement. Après la réalisation du barrage hydroélectrique d'Imboulou et de la Centrale à Gaz de Côte Matève, à Pointe-Noire, l'amélioration et le renforcement de nos capacités de production d'énergie électrique justifient la mise en œuvre de plusieurs nouveaux projets, parmi lesquels :

-la construction de la Centrale Hydroélectrique de Liouesso avec lignes associées, dans le département de la Sangha.

-l'installation d'une Centrale Photovoltaïque à Impfondo ;

-la construction des lignes de transport de la moyenne tension électrique entre Owando et Makoua, Oyo et Mossaka ainsi que Boundji et Ewo ;

-la réhabilitation et la modernisation de la Centrale Hydroélectrique du Djoué ;

-l'actualisation des études de faisabilité



est vérifiable.

S'agissant du pétrole, il reste de loin la première source de la richesse nationale même si sa production enregistre une baisse notable. De plus de 114 millions de barils en 2010, elle est passée à 92 millions de barils aujourd'hui.

Sur la gestion des revenus du pétrole, le Congo a montré à la face du monde que cette dernière est totalement transparente. C'est ainsi qu'après avoir passé au peigne fin les comptes pour les exercices 2010 et 2011, les experts internationaux ont déclaré en février de cette année que notre gestion des flux financiers du pétrole a été conforme aux normes édictées par l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE). Le Congo est de ce fait désormais pays membre conforme de l'ITIE.

Il n'y a pas, vous vous en doutez, Mesdames et Messieurs, de meilleure preuve pour établir le sérieux et la rigueur avec lesquels la Nation gère les revenus issus de ses ressources naturelles.

S'agissant des activités hors pétrole, on peut noter qu'avec plus de 10% de croissance en 2012, la branche des bâtiments et travaux

bilité en vue de faire passer la puissance installée de la Centrale Électrique du Congo, à Pointe-Noire, de 300 à 900 mégawatts ;

-l'électrification rurale en partenariat avec l'Inde et la Banque Africaine de Développement ;

-la poursuite des travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux électriques de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Il est à noter que la persistance des difficultés dans la fourniture de l'électricité dans les deux principales villes du pays est due, dans une large mesure, au mauvais état de leurs réseaux de distribution. Le Gouvernement s'emploie donc à les restaurer.

•Deuxièmement. Dans le domaine de l'eau potable, je vous annonce, avec la pleine assurance de la vérité, l'achèvement des travaux de construction de la deuxième usine d'eau de Djiri, d'une capacité de plus de cinq mille (5000) mètres cubes par heure. La réhabilitation de la première usine de Djiri a, quant à elle, débuté en juin dernier. À terme, le relèvement de la production totale des deux usines à plus de onze mille (11000) mètres cubes d'eau par heure permettra

de couvrir les besoins en eau potable de la ville capitale jusqu'à l'horizon 2030.

Avec l'appui de nos partenaires au développement, plusieurs autres projets hydrauliques sont en cours de réalisation, notamment :

-la réhabilitation des réseaux de distribution d'eau potable à Brazzaville et à Pointe-Noire ;

-et surtout, l'amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural, porté par le programme « Eau pour Tous » que nous venons, il y a une semaine, de lancer dans la Bouenza.

Dans trois ans, le programme « Eau pour Tous » va couvrir plus de deux mille (2.000) villages sur toute l'étendue du pays.

•Troisièmement. Concernant les infrastructures de communication physique. Au moment même où je m'adresse à vous, Mesdames et Messieurs, plus de deux mille kilomètres de routes à bitumer sont en chantier à travers le pays. Il en est ainsi de :

-la route Dolisie-Brazzaville, longue de 380 kilomètres ;

-la route Loudima – Sibiti, 80 kilomètres ;

-la route Mouyondzi – Moukoulou, 30 kilomètres ;

-la route Sibiti – Mapati – Ibé, 57 kilomètres ; premier tronçon de l'axe Sibiti – Zanaga ;

-la route Mambili-Ouessou, 197 kilomètres ;

-la route Ketta-Djoum, à la frontière du Cameroun, 312 kilomètres ;

-la route Okoyo – Frontière du Gabon, 90 kilomètres ;

-les routes Oyo – Tchicapika – Tongo et Edou – Bokouélé, 101 kilomètres ;

-la route Makoua – Etoumbi, 105 kilomètres ;

-la route Boundji – Ewo, 80 kilomètres ;

La structuration du pays en routes en terre avec revêtement en latérite et autres matériaux viables se fait progressivement. Cinq mille (5.000) kilomètres représentant le quart de l'ensemble du réseau classé sont déjà ouvertes à la circulation. Ces routes, praticables toute l'année, constituent des couloirs de prédilection pour dynamiser l'économie rurale.

•Au niveau des infrastructures portuaires et aéroportuaires, il y a :

-la poursuite des travaux d'aménagement et d'extension du port maritime de Pointe-Noire ;

-la réhabilitation et la modernisation des installations portuaires de Brazzaville, Ouessou, Makoua et Etoumbi ;

-la construction, en cours, du deuxième terminal de l'aérogare de Pointe-Noire ; et

-la poursuite des travaux de réhabilitation des chaussées aéronautiques de l'aéroport de Ouessou.

•Quatrièmement. Dans le domaine des télécommunications, qu'il s'agisse des infrastructures prévues pour la connectivité sous-régionale et internationale de notre pays ou de celles du projet de couverture nationale en télécommunications, les travaux de mise en place des infrastructures ont progressé de façon significative.

Je puis d'ores et déjà vous assurer que la réduction de la fracture numérique est désormais possible, grâce notamment à la disponibilité dans notre pays de la fibre optique.

Une des composantes essentielles de notre politique de reconquête physique de l'espace territorial est le programme de « Municipalisation accélérée ». Il se déploie cette année dans le département des Plateaux. À l'instar des précédentes expériences, la « Municipalisation accélérée » des Plateaux va, sans conteste, changer la physionomie de cette partie du territoire national. Elle va, en même temps, transformer qualitativement les conditions de vie des populations en mettant à leur disposition notamment :

-une plateforme aéroportuaire et des installations sportives ;

-des structures sanitaires, scolaires et des édifices publics modernes ;

-de l'énergie électrique, de l'eau potable, et j'en passe.

tuaires et aéroportuaires, il y a :

-la poursuite des travaux d'aménagement et d'extension du port maritime de Pointe-Noire ;

-la réhabilitation et la modernisation des installations portuaires de Brazzaville, Ouessou, Makoua et Etoumbi ;

-la construction, en cours, du deuxième terminal de l'aérogare de Pointe-Noire ; et

-la poursuite des travaux de réhabilitation des chaussées aéronautiques de l'aéroport de Ouessou.

•Quatrièmement. Dans le domaine des télécommunications, qu'il s'agisse des infrastructures prévues pour la connectivité sous-régionale et internationale de notre pays ou de celles du projet de couverture nationale en télécommunications, les travaux de mise en place des infrastructures ont progressé de façon significative.

Je puis d'ores et déjà vous assurer que la réduction de la fracture numérique est désormais possible, grâce notamment à la disponibilité dans notre pays de la fibre optique.

Mesdames et Messieurs,

L'une des composantes essentielles de notre politique de reconquête physique de l'espace territorial est le programme de « Municipalisation accélérée ». Il se déploie cette année dans le département des Plateaux. À l'instar des précédentes expériences, la « Municipalisation accélérée » des Plateaux va, sans conteste, changer la physionomie de cette partie du territoire national. Elle va, en même temps, transformer qualitativement les conditions de vie des populations en mettant à leur disposition notamment :

-une plateforme aéroportuaire et des installations sportives ;

-des structures sanitaires, scolaires et des édifices publics modernes ;

-de l'énergie électrique, de l'eau potable, et j'en passe.

Pour clore ce chapitre relatif à la dynamique de viabilisation de notre espace territorial, je fais mention du cadre légal et réglementaire, en cours d'élaboration, devant régir ce processus. Il s'agit :

Un : du projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, qui sera soumis au Parlement dans les jours à venir.

Deux : des schémas départementaux d'aménagement ;

Trois : des programmes de revitalisation des grands villages où seront planifiées des grilles complètes d'équipement.

L'entreprise d'aménagement du pays exige de la part de l'État une gouvernance foncière et domaniale maîtrisée.

C'est dans ce souci que s'exécute dans toute sa rigueur, la réforme foncière mise au point depuis 2004.

Les résultats de cette conquête commencent à voir le jour. Les réserves foncières de l'État destinées aux projets d'utilité publique représentent une superficie de près de deux millions d'hectares.

nis Sassou-N'Guesso, sur l'état de la Nation

Brazzaville, le lundi 12 août 2013

Mesdames et Messieurs,

Outre les bâtiments et travaux publics, l'agriculture et l'élevage ont affiché en 2012 un taux de croissance de plus de 8%.

La branche agriculture, dont la vocation première est de relever le défi de la sécurité alimentaire, a été portée en 2012 par les actions suivantes :

-l'ouverture de nouveaux centres d'exploitation des machines agricoles dans la Cuvette, la Bouenza et le Niari ;

-le lancement de l'expérience des fermes communautaires dans la Bouenza et les Plateaux ;

-la relance de la culture du cacao et du café en milieu paysan ;

-la réalisation de la deuxième campagne agricole de maïs de la société CONGO-AGRICULTURE, pour une production d'environ 10 mille tonnes ;

-le lancement officiel de la culture du palmier à huile sur une superficie de 180 mille hectares par la société Malaisienne ATAMA Plantation.

Ayant la même vocation que l'agriculture, la branche pêche et aquaculture a été l'objet d'une attention particulière du Gouvernement qui a entrepris :

-d'acquérir des bateaux de pêche et des cages flottantes pour la promotion de l'aquaculture ;

-de réhabiliter les stations piscicoles domaniales de la Djoumoua, Tsiémé, Madingou et Gamboma ;

-de créer un centre intégré de pêche et d'aquaculture à Manguégué dans le district de l'île Mbamou ;

-de créer des technopôles de pêche à Yoro, à Oyo et à Madingou.

Par ailleurs, afin de garantir l'exploitation rationnelle de la ressource halieutique nationale dans nos eaux maritimes, le Gouvernement procède :

-à la consolidation du système Argos de surveillance satellitaire de navires de pêche ; et

-au renforcement des capacités de surveillance maritime par du matériel de navigation approprié.

Le Gouvernement est, il me plaît de le rappeler, fortement attaché au développement durable et à la protection de l'environnement. J'estime qu'il est indispensable de promouvoir et de soutenir l'économie verte. Générateur d'emplois et de revenus substantiels, le secteur de l'économie verte occupe une place de choix dans notre stratégie de développement. Ce secteur va, en plus, bénéficier de l'appui du Fonds vert en création aux niveaux sous-régional et continental.

Mesdames et Messieurs,

Une autre branche d'activités hors pétrole en forte croissance en 2012 est l'industrie. En effet, les industries agroalimentaires et manufacturières (eau minérale, brasserie, sucre, farine, aliments de bétail, tabac, bois, raffinage, transformation des métaux et matériaux de construction) ont progressé de

plus de 8% l'année dernière. De façon générale, l'industrialisation de notre pays gagne en visibilité, à travers notamment :

-l'entrée en production de la fonderie de Djiri;

-l'achèvement des travaux de construction et d'équipement des premières usines de la zone industrielle et commerciale de Maloukou. De la sorte, la production au Congo des tôles galvanisées, des tubes, des tuyaux en PVC, des différents objets en plastique et des dalles préfabriquées sera bientôt une réalité.

D'autres projets industriels vont être engagés ou le sont déjà tels :

-la production, à Brazzaville, des engrais et de l'énergie électrique à base des déchets ménagers ;

-le montage d'un complexe textile à Brazzaville ;

-la construction des cimenteries de Dolisie, de Madingou et de Mindouli ;

-l'implantation d'une usine de fabrication des panneaux solaires à Oyo ;

-le montage de l'usine de cristallisation de Mengo.

-la mise en place du complexe industriel céramique de Makoua.

À toutes ces industries hors pétrole, on peut ajouter l'industrie d'extraction du minerai de fer qui produira les premiers milliers de tonnes, en cette année 2013, grâce au lancement de l'exploitation du gisement de Mayoko.

La conséquence logique de la densification en cours de notre économie est la réduction sensible du chômage et le recul de la pauvreté. Selon les résultats des enquêtes de consommation auprès des ménages (ECOM) réalisées en 2005 et 2011, le taux de chômage au Congo a chuté de 19,4% à 6,9%.

La pauvreté, appréciée à l'aune de la détention monétaire, a reculé en passant de 50,7% de la population en 2005 à 46,5% en 2011.

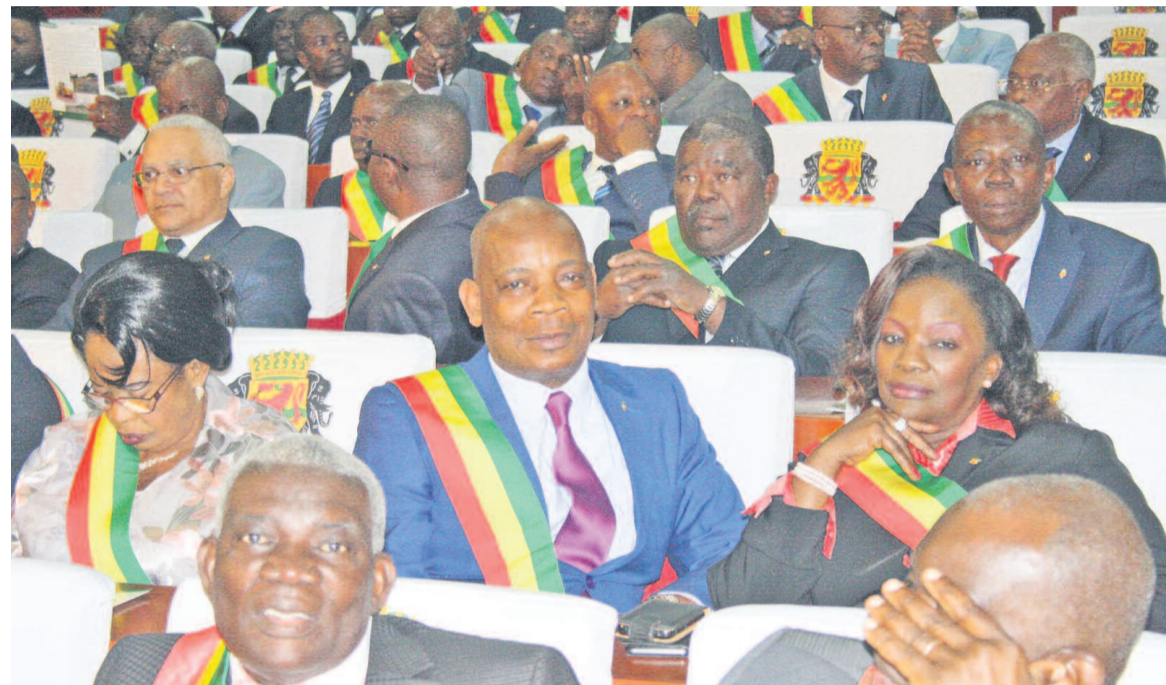
Mes Chers Compatriotes,

Cette revue de l'économie nationale nous permet de vous dire que l'émergence économique nationale est à notre portée. Ne relâchons pas l'effort. Continuons d'asseoir un cadre macroéconomique stable, d'assainir fondamentalement et durablement les finances publiques, d'observer la rigueur et l'orthodoxie dans l'exécution du budget de l'État. Continuons de diversifier l'économie et de construire les infrastructures de base. L'émergence du pays à l'horizon 2025 ne pourra qu'être certaine dans ces conditions.

Conscient de tous ces efforts de bonne gouvernance qu'il met et continuera de mettre en œuvre, le Gouvernement a soumis notre économie, en juin et juillet derniers, à l'appréciation des trois plus grandes agences de notation souveraine dans le monde.

Dans les prochains mois, le Congo aura sa note souveraine comme d'autres pays à travers le monde. C'est ici le lieu de rendre un hom-

mage mérité au peuple travailleur sans le dévouement duquel il n'y aurait pas ces résultats encourageants. Je salue l'esprit de patriotisme et le sens élevé de responsabilité qui nous ont toujours guidés sur la difficile mais prometteuse voie des réformes structurelles de notre économie.



Les parlementaires

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mes Chers Compatriotes,

Après avoir parlé d'économie, je vais maintenant aborder la lancinante question du social. Les deux volets étant, on ne le dira jamais assez, intimement liés.

Dans ce domaine névralgique du social où beaucoup de choses sont à réaliser, encore et toujours, je voudrais avant tout inviter chacun de nous à revisiter le chemin parcouru, à prendre conscience de l'ampleur et de l'importance des acquis conquis.

Voici donc rappelés les efforts consentis, ces dernières années, par le Gouvernement en rapport au social.

•Premièrement, en direction des agents de l'État :

-le règlement intégral des vingt-trois (23) mois d'arriérés de salaires accumulés dans les années 1990 ;

-le déblocage des effets financiers résultant des promotions et des révisions des situations administratives, suspendus en 1994 ;

-la revalorisation de 27,5% du salaire de base, abrogeant l'abattement du même taux décidé en 1995 ;

-le relèvement à soixante (60) ans de l'âge légal d'admission à la retraite ;

-la simplification des procédures d'admission à la retraite ;

-la revalorisation, plus d'une fois, du salaire minimum de la fonction publique dont le net à payer le plus faible dépasse aujourd'hui quatre vingt dix mille (90.000) francs contre trente mille (30.000) francs en l'an 2000 ;

-l'octroi d'une prime de transport mensuelle de dix mille (10.000) francs à l'ensemble des agents de

l'État ainsi que l'augmentation de 100% des allocations familiales des enfants à charge.

•Deuxièmement, en faveur des travailleurs admis à la retraite :

-la régularisation de la paie des pensions ;

-la prise en charge, dès 2011, de plus de dix mille (10.000) dossiers

-la gratuité du dépistage du SIDA et des antirétroviraux ;

-la gratuité des manuels scolaires au niveau de l'enseignement de base du secteur public ;

-la suppression des frais scolaires au niveau de l'enseignement public ;

-le remboursement des épargnants

de retraite en instance depuis 2007 au niveau des deux caisses de retraite ;

-l'apurement par l'État de la dette contractée auprès des deux caisses de retraite ;

-le paiement progressif d'arriérés de pension dus aux retraités de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

•Troisièmement, à l'endroit des personnels du secteur public de la santé :

-l'octroi des primes et indemnités spécifiques ;

-l'entrée en vigueur du statut particulier des personnels de santé avec des avantages financiers qu'il comporte.

•Quatrièmement, au profit du monde de l'éducation :

-l'octroi des avantages particuliers, primes et indemnités supplémentaires, aux enseignants ;

-le traitement régulier des situations administratives des personnels de l'éducation contribuant à la revalorisation de leur rémunération.

D'autres engagements sociaux tenus par le Gouvernement sont :

-l'adoption par le Parlement de la loi-cadre sur la sécurité sociale visant l'extension de la couverture sociale à l'ensemble de la population ;

-la réhabilitation et la modernisation en cours du CHU de Brazzaville, des hôpitaux généraux Adolphe Cisse de Pointe-Noire et 31 Juillet d'Owando ;

-la réhabilitation, la construction et l'équipement des dizaines de centres de soins intégrés à travers le pays ;

-la gratuité de la césarienne et des autres interventions majeures liées à la femme enceinte ;

-la gratuité du traitement antipaludique chez l'enfant de zéro à 15 ans et chez la femme enceinte ;

de tous les établissements bancaires liquidés ;

-le paiement progressif des droits et arriérés dus aux anciens travailleurs des entreprises publiques liquidées ;

-le paiement régulier des bourses des étudiants augmentées de 50% depuis 2012 ;

-la gratuité de certains documents et pièces délivrés par les administrations publiques ;

-la suppression ou la réduction des taxes à l'importation sur les produits de première nécessité ;

-la simplification des procédures de dédouanement des marchandises importées ;

-la suppression des droits et taxes institués illégalement par les administrations publiques intervenant dans le dédouanement des biens importés.

Mes Chers Compatriotes,

Toujours dans le cadre du rappel des engagements sociaux tenus par le gouvernement, j'aimerais évoquer la gestion des conséquences de la tragédie du 4 mars 2012.

Au nombre des engagements déjà concrétisés par le Gouvernement, liés à la catastrophe du 4 mars 2012, il y a :

-la mise à disposition des logements sociaux de Kintélé aux sinistrés des sites d'hébergement provisoires ;

-la réhabilitation, l'extension et la modernisation de l'hôpital de Talangai ;

-l'exécution des travaux de réhabilitation des maisons d'habitation partiellement endommagées. Le coût de cette opération à ce jour est de plus de 30 milliards de francs cfa ;

-le paiement de l'allocation de soutien d'urgence de trois (3) millions

(...)



**AVIS D'APPEL D'OFFRES
CONCERNANT LA SELECTION D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE
AU BUREAU REGIONAL DE L'OMS (OMS/AFRO)**

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS-AFRO), sis à la cité du Djoué, Congo, désire sélectionner une société chargée du gardiennage.

Le cahier des charges y afférant (avec les détails et les conditions de sélection) est retirable jusqu'au 27 Août 2013, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique, cité du Djoué ».

Les sociétés intéressées sont invitées à poser leur candidature. La soumission, présentée sous plis fermé avec la mention «Confidentiel – APPEL D'OFFRES POUR LE GARDIENNAGE A L'OMS/AFRO-2013 », devra être déposée à l'OMS/AFRO au plus tard le 28 Août 2013 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de DAF N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville - Congo

Une visite collective des lieux sera organisée Lundi 19 Août 2013 à 10h.

**Appel à propositions 2013
FONDS D'APPUI AUX SOCIETES CIVILES DU SUD**



Dans le cadre des projets financés sur le Fonds d'appui aux sociétés civiles du sud (SCS), ancien Fonds Social de Développement, l'Ambassade de France au Congo lance un appel à propositions afin de procéder à une nouvelle vague de financement de microprojets de développement pour la fin d'année 2013.

Date limite de dépôt des notes de synthèse : 31 août 2013, à 22h.

L'objectif du Fonds d'appui aux sociétés civiles du sud est de lutter contre la pauvreté grâce au renforcement des organisations de la société civile congolaise. Les actions soutenues par le projet SCS 2013-2016 s'inscriront dans trois secteurs d'intervention prioritaires :

- l'accès des populations aux services essentiels : il s'agira d'améliorer l'accès aux services de base considérés comme les plus critiques par la partie nationale, à savoir d'une part la santé et le secteur social, et d'autre part l'eau et l'assainissement.
- l'insertion économique : il s'agira de contribuer à l'amélioration des dispositifs de formation professionnelle qualifiante et d'impulser des dynamiques micro-économiques (initiatives de création de revenus et d'emplois)
- la gouvernance démocratique : il s'agira de concourir à l'amélioration de l'état de droit et la promotion / protection des droits humains.

De manière transversale, le projet SCS veillera à structurer davantage les acteurs de la société civile en développant les compétences des associations en matière de dialogue politique et de plaidoyer, et en appuyant des initiatives collectives et de renforcement de réseaux.

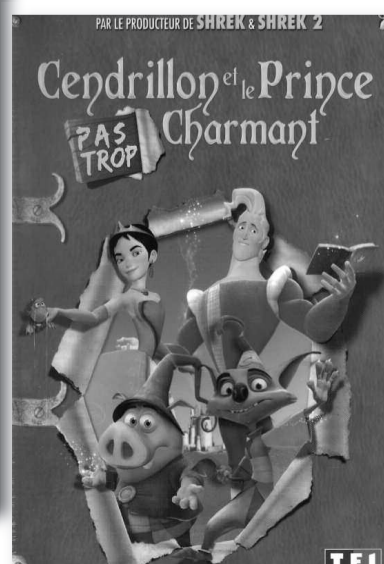
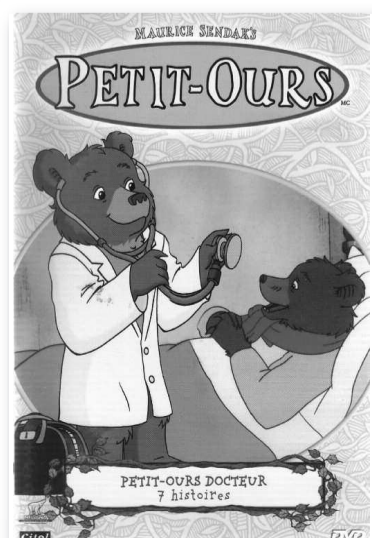
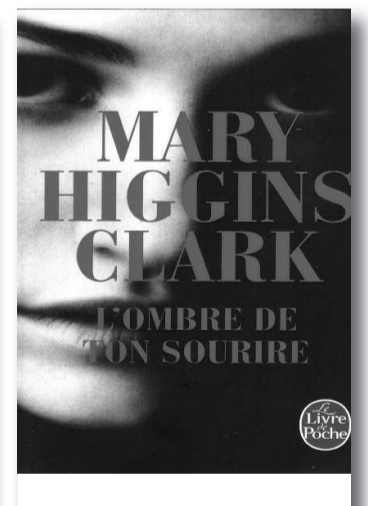
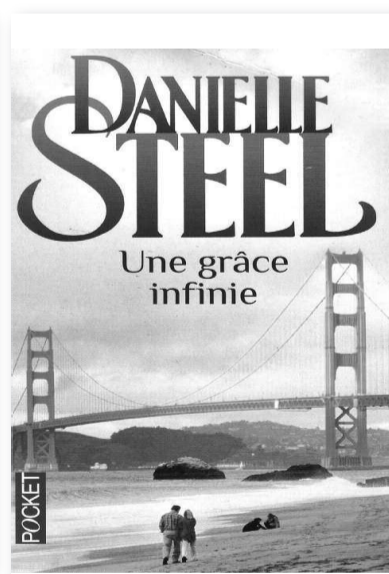
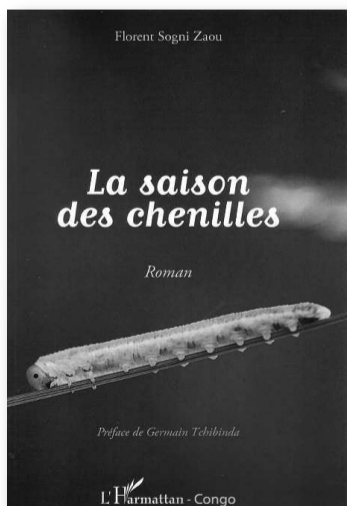
Les structures bénéficiaires d'une subvention sur le SCS peuvent être :

- des personnes morales de droit privé issues de la société civile (ONG, associations, coopératives...);
- des personnes morales de droit public à caractère local : collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Les lignes directrices de l'appel à projet ainsi que le formulaire de rédaction de la note de synthèse, à remplir par ordinateur, sont disponibles sur le site de l'Ambassade de France au Congo (ambafrance-cg.org), rubrique « Fonds social de Développement ».

Pour toutes demandes d'informations ou de clarification : scscongo@gmail.com

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



Message du président de la République (fin)

de francs cfa à vingt mille trois cent trente trois (20.333) familles pour un coût total de soixante milliards neuf cent quatre vingt dix neuf millions (60.999.000.000) de francs cfa. L'opération se poursuit en faveur des dernières familles qui n'avaient pas été traitées dans la première phase ;

-l'inhumation de l'ensemble des décedés de la tragédie ;

-le versement d'une indemnité forfaitaire de 25 millions de francs cfa à chaque ayant droit des décedés ;

-le versement d'une rente viagère de 161.000 francs cfa par mois à chaque invalide dûment recensé ;

-l'évacuation sanitaire au Maroc, pour des soins appropriés, des grands blessés.

Enfin, pour permettre aux milliers d'élèves dont les établissements ont été détruits suite à ce drame, de poursuivre leur scolarité, le Gouvernement a mis en œuvre un programme spécifique d'urgence ayant permis :

-premièrement, d'assurer le transfert de ces élèves vers d'autres établissements scolaires de Brazzaville. Il a fallu, pour cela, prendre quelques mesures d'accompagnement, notamment l'allocation d'une prime mensuelle de transport à chaque élève ;

-deuxièmement, de réhabiliter et d'équiper cinquante bâtiments scolaires assortis de blocs administratifs, pour un coût global de 3 milliards 500 millions de francs cfa.

Mesdames et Messieurs,

Je prends ici, au nom du Gouvernement, deux nouveaux engagements sur le traitement des conséquences du drame du 4 mars 2012, à savoir :

-le relogement des anciens propriétaires des maisons détruites, dans les habitations sociales en construction à MPila dans la zone du sinistre. Cette zone sera urbanisée, modernisée suivant un plan d'aménagement à mettre en œuvre après études techniques, et surtout à l'issue d'un dialogue citoyen avec les anciens occupants ;

-le dédommagement des opérateurs économiques ayant perdu leurs biens à usage commercial du fait de la catastrophe.

Chers Compatriotes,

Ce qui a été fait dans le domaine du social n'est ni parfait, ni suffisant. Le calendrier des promesses du Gouvernement en faveur des populations n'a toujours pas obéi aux délais et aux impatiences légitimes des uns et des autres.

Le plus important reste que les promesses se réalisent. Le plus rassurant c'est que le Gouvernement s'efforce toujours de garantir la distribution équitable des fruits de la croissance, chaque fois que la conjoncture économique et financière le permet.

C'est dans cette optique que j'ai instruit les ministres en charge du travail, des finances et de la fonction publique d'examiner les modalités de relèvement de la rémunération des agents de l'État de sorte qu'ils aient un pouvoir d'achat plus important qu'ils n'en ont aujourd'hui.

Cette augmentation généralisée des salaires des fonctionnaires devra se faire progressivement, dans les limites des contraintes budgétaires de l'État.

Voir les choses autrement c'est oublier les leçons combien édifiantes de nos expériences communes antérieures ; leçons qui peuvent être enrichies par ce sage conseil d'un illustre contemporain que je cite : il faut toujours « s'abstenir de tout acte de facilité qui, sous le prétexte de soulager le présent, compromettrait gravement l'avenir ».

J'ajouterais qu'il n'y a pas de social durable sans une économie solide et que les plus grands ennemis du progrès et de la prospérité sont la facilité et la démagogie. Somme toute, être capable d'accumuler des richesses c'est assurer le présent et garantir l'avenir.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Mes Chers Compatriotes,

À travers la stabilité de l'État, la consistance des institutions, la séparation des pouvoirs, la totale jouissance des libertés : liberté individuelle, liberté d'opinion, liberté de presse, liberté syndicale, liberté de réunion et d'association (civile et politique) ; à travers l'organisation régulière des élections à temps échu, nous avons la démonstration que la démocratie est bien en marche dans notre pays.

Certes, il ya encore des faiblesses à réduire, des lacunes à combler, des pré-requis à réunir. Certes, l'œuvre que nous avons à réaliser dans l'exercice de la démocratie est immense. Mais, nous avons l'impérieux devoir de l'approfondir, de la consolider, de l'améliorer au fil de la marche. Car, pour un grand peuple, continuer de vivre c'est continuer d'avancer selon son rythme, selon son génie, selon ses intuitions.

Garant de la cohésion nationale, j'ai l'obligation d'apporter mon appui à toute démarche qui, plutôt que d'opposer les Congolais aux Congolais, les rapproche ; plutôt que de promouvoir les extrémismes, apporte la tempérance et la tolérance au sein de la Nation, renforçant ainsi notre désir légitime de vivre ensemble.

En la matière, le « Mbongui », le « Kandza », attributs fondateurs et fédérateurs de notre société doivent demeurer nos référentiels. Le dialogue, sacralisé dans ces hauts lieux de la sagesse congolaise, a toujours été la voie indiquée pour consolider la cohésion de la communauté. Chaque membre doit y adhérer au nom de l'intérêt général.

La démocratie ne signifie pas s'opposer systématiquement à tout. La démocratie ne consiste pas en un refus permanent du dialogue et du compromis. La démocratie ce n'est pas de voir d'infâmes collusions, de coupables compromissions, de viles trahisons toutes les fois qu'un certain rapprochement semble s'opérer entre les points de vue contraires, au nom de l'intérêt général.

La démocratie c'est, entre autres, le dialogue apaisé, le respect de la vo-

lonté du peuple, le respect des institutions et des lois de la nation ainsi que des accords librement passés par ceux, majoritaires, qui acceptent de se parler.

Au nom de la sagesse de chez nous et au nom de la démocratie, je lance, une fois de plus, un vibrant appel aux acteurs politiques, aux membres de la société civile et à l'ensemble du peuple afin que nous restions tous attachés, quoi qu'il arrive, au dialogue constructif, au compromis et à la compréhension, dans le traitement des questions qui nous engagent tous.

Au nom du respect par tous du consensus, je les invite à faire preuve d'un sens élevé de civisme à l'occasion des opérations du recensement administratif spécial, fruit de la concertation politique de Dolisie, tenue en mars 2013.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Depuis toujours, le Congo met son point d'honneur au traitement des défis qui préoccupent l'Afrique et le reste du monde.

Notre attachement au multilatéralisme et à l'intégration régionale et sous-régionale reste constant.

Le Congo n'a de cesse d'apporter sa

Démocratique du Congo, nous réitérons ici notre entière disponibilité à accompagner, comme cela nous a été fraternellement demandé, ce pays frère dans la souveraine recherche de la paix et de la stabilité à travers les concertations politiques inclusives qui vont s'ouvrir bientôt.

Sur le plan de nos relations bilatérales, notre pays a été honoré, au cours des sept premiers mois de cette année, par de nombreuses visites des chefs d'État des pays amis. Deux d'entre elles méritent une mention particulière. D'abord, la visite d'État, du Président de la République Populaire de Chine, la première du genre, qui a été conclue par la signature de nombreux accords de coopération particulièrement avantageux pour notre pays.

Ensuite, la première visite officielle d'un Chef d'État de la Côte d'Ivoire. Il convient de rappeler qu'au cours des douze derniers mois, nous avons également effectué d'importantes visites à l'étranger : en Russie, en Turquie, en France, au Burundi, pour ne citer que les visites officielles.

Dans le même temps, nous avons été invités à participer, en mars 2013, au Sommet des BRICS ayant

pour leur pays d'origine.

C'est pour cette raison que je présente mes compliments à tous nos compatriotes qui font la fierté du Congo au-delà de nos frontières. Dans le même esprit, j'adresse mes vives félicitations à nos artistes pour la qualité de leurs prestations lors de la neuvième édition du Festival panafricain de Musique tenue le mois dernier, ici à Brazzaville.

Enfin, je renouvelle la reconnaissance de la Nation tout entière à l'endroit de l'équipe nationale de football, les Diables Rouges, des Léopards de Dolisie, de nos champions de tennis de table, pour leur contribution à la valorisation et à la promotion de l'image du Congo par la performance.

Je les exhorte à maintenir cet élan.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

En 2015 et 2016, nous allons mener de front, au même moment, simultanément, les municipalisations accélérées des départements de la Sangha et de la Bouenza. La ville de Ouesso abritera les festivités du 55ème anniversaire de la fête nationale, et Madingou celles du 56ème anniversaire. Ainsi, nous aurons accompli le cycle.



Les membres du gouvernement

contribution à la dynamique du renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans chacun des pays de la sous-région d'Afrique Centrale.

C'est sur cette base que nous sommes impliqués à la fois dans la force multinationale d'Afrique centrale (FOMAC) et dans la médiation en République Centrafricaine.

C'est également dans cette même optique que nous sommes partie prenante au processus de la conférence internationale sur la région des Grands lacs.

Nous saisissons la présente occasion pour renouveler notre profonde gratitude à l'endroit de tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux qui, en considération des préoccupations contenues dans l'appel de Brazzaville sur la RCA, apportent une assistance multiforme en faveur de la transition en vigueur dans ce pays frère, meurtri.

La situation à l'Est de la République Démocratique du Congo nous interpelle à plus d'un titre. C'est pourquoi nous ne cesserons d'appuyer toutes les initiatives visant le règlement pacifique de cette crise.

Toujours au sujet de la République

regroupé le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, en notre qualité de promoteur du projet du pont route-rail devant relier les villes de Kinshasa et de Brazzaville, une des infrastructures majeures prévues par le NEPAD.

Dans le cadre de l'élargissement de notre carte diplomatique, de nouvelles missions diplomatiques du Congo viennent d'être ouvertes : celle de Tokyo, au Japon et celle d'Ankara, en Turquie.

L'ouverture d'une Ambassade du Congo à Abidjan a fait l'objet de mon annonce solennelle à l'occasion de la récente visite du Président OUATTARA.

La politique extérieure du Congo est celle de son temps.

Nous donnerons toujours le meilleur de nous-mêmes pour assurer à notre diplomatie une dynamique de performance. Nous encourageons toujours toute initiative et toute action qui permettront aux Congolais de s'approprier leur diplomatie en tant qu'Ambassadeurs du Congo où qu'ils se trouvent et dans ce qu'ils font d'utile pour eux-mêmes, pour leurs pays d'accueil et

Mes Chers Compatriotes,

Chaque année qui passe marque une avancée significative, un progrès notable de nos ambitions et de nos ardeurs.

Chaque année qui passe, le peuple congolais marche d'un seul cœur et d'un même élan pour assurer au Congo l'ascension vers l'émergence. Les résultats de nos efforts communs, pour satisfaisants qu'ils pourraient être, ne nous cachent pas que beaucoup reste à faire. Parce que le présent n'est pas notre but final, nous travaillons pour l'avenir.

Tout ceci étant dit, je me dois de rappeler que le Congo est un pays de liberté, de toutes les libertés. À chaque citoyen d'en faire le meilleur usage, dans les limites prévues par les lois et les règlements en vigueur. Le Congo est aussi et surtout un pays de promesses, de grandes promesses. À vous, à nous tous, de les concrétiser, dans l'unité, la paix et le travail.

**Vive le Congo !
Vive la République !
Je vous remercie.**

GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE

Le schéma Kengo fait polémique

Pendant que certains opposants réclament l'abrogation de l'ordonnance convoquant les assises au profit d'une nouvelle prenant en compte les préalables de l'opposition, d'autres font fi de ces préalables et appuient sans condition le schéma tracé par le présidium.

Au fur et à mesure que le temps s'égrène, l'opposition a visiblement du mal à accorder ses violons par rapport à la tenue des concertations nationales. La dernière sortie médiatique de Léon Kengo wa Dondo annonçant la mise en place d'un gouvernement d'union nationale à l'issue de ces assises est venue, comme qui dirait, exacerber le clivage au sein de cette plate-forme. D'un côté, se retrouvent ceux qui appuient la démarche du présidium et, de l'autre, ceux qui s'y opposent. De part et d'autre, des arguments ne manquent pas. Ce schéma, présenté comme salutaire par le président du Sénat, devrait permettre aux uns et aux autres de se retrouver dans ce qui paraît comme un énième partage du pouvoir dans le pur style de Sun City. Pour soutenir son action, Léon Kengo wa Dondo devra compter non seulement sur les membres de son parti, l'UFC et alliés, mais également sur des opportunistes de tout bord en quête des postes ministériels. Ces opposants qui appuient l'idée de la constitution d'un gouvernement d'union nationale n'adhèrent pas à la logique contestataire de leurs pairs. Ces derniers continuent de réclamer la mise en place préalable d'une commission préparatoire tripartite opposition-majorité-société civile avant le début des concertations. Un peu plus nombreux, ces opposants récusent la démarche du président du Sénat qui, d'après eux, se serait écartée des résolutions ayant découlé du dernier conclave de l'opposition tenu à Limete. Jamais il n'a été question de partage du pouvoir, fait-on remarquer, mais plutôt d'autres considérations en rapport avec la conduite des concertations. Il s'est agi précisément des préalables que le pouvoir organisateur devrait respecter, entre autres, le recours à une médiation internationale neutre selon l'esprit de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la résolution 2090 du Conseil de sécurité de l'ONU. Il a été, par ailleurs, demandé à la majorité de ne pas initier une quelconque modification des articles de la Constitution qui limitent le nombre et la durée des mandats du président de la République. Le fait d'avoir passé outre lesdites recommandations en misant sur un gouvernement d'Union nationale après avoir créé un secrétariat technique en lieu et place d'une commission tripartite, Léon Kengo ferait fausse route, estiment certains ténors de l'opposition.

Reviser l'ordonnance présidentielle

« Pour qui roule le président du Sénat ? », ne cesse-t-on de s'interroger dans les milieux intéressés. Faisant



Le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo

bloc contre toute idée de mettre sur pied un gouvernement d'union nationale, le MLC, l'UNC, l'UDPS et d'autres partis extrémistes sont sur le point de désavouer Léon Kengo wa Dondo dont il relativise la qualité d'opposant. « Comment peut-il cracher sur des résolutions du Conclave auquel son parti avait participé ? En plus, à ce que je sache, il n'est pas le porte-parole de l'opposition qui devra être désigné par les députés et sénateurs de cette plate-forme réunis par les bureaux des deux chambres du Parlement », réagissait le président du Mouvement du peuple congolais pour la République (MPCR) Jean-Claude Mvuemba. Lui et plusieurs autres leaders de l'opposition trouvent aux propos de Léon Kengo wa Dondo une manœuvre dilatoire tendant à légitimer le pouvoir de Joseph Kabila. En effet, fait savoir une source proche de l'UNC, « mettre sur pied un gouvernement d'Union nationale impliquerait impérativement la modification de quelques articles de la Constitution, ce qui justifierait la représentation de Joseph Kabila en 2016 au motif qu'il n'était pas allé au bout de son mandat ». À l'UNC, au MLC et à l'UDPS, on brandit déjà le spectre du boycott des concertations nationales tout en exigeant l'abrogation de l'ordonnance présidentielle la convoquant au profit d'une nouvelle qui tienne compte des préalables posés par l'opposition. Lentement mais sûrement, l'édifice de l'opposition est en train de se lézarder. Seuls quelques représentants des partis satellites et une poignée des personnalités politiques proches du leader de l'UFC ont répondu présents aux consultations amorcées depuis lundi au Palais du peuple. Les grands leaders de la plate-forme préfèrent, quant à eux, prendre le temps d'observer. « Tous ces politiciens du ventre qui ont même créé des plateformes pour le besoin de la cause ne rêvent que des postes ministériels pour se repositionner en faisant fi de la misère du peuple », commente un député de l'UDPS.

Alain Diasso

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

Le Renadhoc exhorte le gouvernement à l'action

Le réseau a profité de cette célébration pour rappeler au gouvernement les préoccupations majeures des Pygmées.

Le Réseau national des ONG des droits de l'homme de la RDC (Renadhoc) a déploré de mauvaises conditions dans lesquelles vivent les peuples autochtones (PA), dans la plupart des cas, dans la forêt et autres zones de refuge des groupes armés. Selon ce regroupement, cette situation est due notamment à des déplacements massifs auxquels ils sont astreints, déplacements tributaires des conflits armés attribuables aux forces négatives et aux agressions à répétition dont le pays est victime depuis 1996.

À en croire le Renadhoc, les PA vivent grâce à la forêt, la terre, le territoire et les ressources naturelles de la RDC ont toujours été occupés, gérés et conservés par les non autochtones. « Des populations autochtones subissent aussi des discriminations de toute nature, des inégalités sociales, du manque de droit d'accès à la terre, du manque des soins de santé primaire, du nonaccès à l'éducation, à la justice distributive ainsi que le non-

accès à la vie politique en RDC », a épinglé cette plate-forme.

Dans le cadre de la commémoration, le 9 août, de la Journée internationale des PA, le Renadhoc s'est, en effet, dit préoccupé par le manque des politiques au sujet des problèmes majeurs qui handicapent l'amélioration des conditions de vie ainsi que le développement durable des PA dans les différentes provinces du pays. Pour changer les choses, ce regroupement a notamment sollicité une implication et des actions de la part du gouvernement.

Des préoccupations des PA

Le Renadhoc a notamment exhorté le gouvernement à prendre des mesures nécessaires afin de mettre fin aux déplacements forcés des PA pour raison d'ordre économique notamment au profit des sociétés multinationales. « Il est inadmissible que des milliers des populations autochtones soient soumis à la transplantation forcée et au déracinement sans au préalable qu'ils soient consultés et sans que leurs droits liés au dédommagement ou à la réparation puissent être garantis », a noté ce regroupement.

Pour cette plate-forme, le gouvernement congolais doit également mener des projets de développement en vue de permettre aux pygmées et aux PA de bénéficier de la construction des infrastructures de base dans les domaines de l'éducation, de santé, de l'eau et de l'électricité. Alors qu'il doit aussi sécuriser et garantir les droits fonciers coutumiers des populations autochtones sur les terres agricoles et d'habitation, autour des aires protégées et concessions forestières.

Le Renadhoc a aussi invité le gouvernement à renforcer l'accès des populations autochtones aux bénéfices financiers et en nature accordés par les concessionnaires forestiers, et bien d'autres services environnementaux, et à promouvoir l'accès de ces populations à l'éducation et au développement durables. La plate-forme a, en outre, sollicité du gouvernement, le renforcement des capacités des PA sur la question de Redd et la protection de leurs droits traditionnels ainsi que le renforcement de leurs capacités et leur accompagnement dans le mécanisme de la certification forestière et le processus Flegt.

Lucien Dianzenza

BANQUE CENTRALE DU CONGO

La RDC dispose des bases nécessaires au développement des marchés financiers

À l'issue de deux jours de travaux, les experts ont formulé des recommandations susceptibles de réglementer le marché financier congolais dans un délai raisonnable.

Le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Deogratias Mutombo, qui a procédé personnellement à la clôture des travaux de l'atelier sur le développement des marchés financiers en RDC, s'est dit satisfait des résultats obtenus à l'issue de deux jours de travaux. Pour lui, ces assises ont été un cadre de formation, d'information et d'échanges permettant à la RDC de disposer des connaissances de base nécessaires pour amorcer le processus de construction d'un marché financier. Ce, en vue de revigorer la mobilisation des ressources utiles au financement des activités économiques pour l'émergence d'une classe moyenne congolaise.

Point de départ de l'organisation imminente d'un marché financier en RDC, cet atelier qui a été organisé du 8 au 9 août par la BCC, en collaboration avec la firme Wordson Audit et Consulting, a permis la création d'un cadre de concertation pour rendre effective l'édification d'un marché financier en RDC. Les participants venus tant du monde financier que scientifique ont formulé des recommandations à l'endroit du secteur public (le gouvernement et la BCC) et le secteur privé, à savoir les banques commerciales et d'autres partenaires. Contenus dans une



Le gouverneur de la BCC, Deogratias Mutombo

feuille de route, ces recommandations concernent, entre autres, la mise en place d'un comité de pilotage chargé de conduire le processus de construction et de développement des marchés financiers. Le numéro un de la BCC a émis le vœu de voir la firme Wordson Auditing & Consulting continuer à accompagner la banque dans la mise en œuvre de cette importante réforme, dont la finalité est de recourir aux potentialités internes pour financer les énormes besoins d'investissement du pays dans la perspective d'accélérer la croissance économique et de réduire ainsi durablement la pauvreté de nos populations, a-t-il souligné. Profitant de l'occasion, Deogratias Mutombo a exhorté les partici-

pants à s'approprier toutes les recommandations et à formuler des propositions concrètes et cohérentes à l'endroit de leurs hiérarchies respectives pour l'éclosion et le développement à terme d'un marché des capitaux mieux structuré et moderne en RDC. « Le développement de ce marché accompagnera certainement de manière efficace les efforts du gouvernement de la République, en vue de la concrétisation de la vision du chef de l'État, à savoir faire de la RDC un géant au cœur du continent africain. Dans ce cadre, la Banque centrale n'entend ménager aucun effort pour apporter toute son expertise dans la réalisation de ce projet », a-t-il soutenu dans son mot de clôture.

Gypsie Oïssa Tambwe

ESURS

L'ISTS lance plus d'une centaine de diplômés sur le marché de l'emploi

La cérémonie de collation de grades académiques couplée avec la clôture de l'année académique 2012-2013, organisée le 9 août, a permis à l'institution de réaffirmer sa vocation de former des prométhés et non des « faust ».

L'Institut supérieur technique Song Hwa (ISTS), ex-Ifas, a lancé cent trente six nouveaux diplômés sur le marché de l'emploi pour l'année académique 2012-2013. Pour toutes les sections organisées dont l'électromécanique et sciences agronomiques, les sciences informatiques et sciences économiques ainsi que les sciences infirmières, les six lauréats qui se sont distingués ont été retenus pour travailler au sein de cette institution organisée par la Fédération des familles pour la paix mondiale et l'unification (FFPMU).

Cette cérémonie de collation des grades académiques organisée le 10 août dans la grande salle de cet institut, à Limete, qui a coïncidé avec la clôture solennelle de l'année académique 2012-2013, a permis au directeur général de l'ISTS, le Pr Dr Kiaku Bunza, d'insister sur



Le DG de l'ISTS, le Pr Dr Kiaku, prononçant le discours de circonstance/Photo LDB

la vocation de cette institution. Il s'agit, selon lui, de faire voisiner le scientifique avec le spirituel, en formant des têtes non seulement bien pleines mais aussi et surtout bien faites. Selon lui, au sortir de cette école, les anciens étudiants de l'ISTS deviennent des responsables sur qui la Nation peut compter à tous égards. « Au total, nous voulons former des prométhés, c'est-à-dire des savants qui se soucient des conditions de vie des populations et non des faust, des vandales, des casseurs ni des pil-

leurs qui vendent leur âme au diable pour obtenir gloire et puissance », a souligné le directeur général de l'ISTS.

Un taux de réussite faible mais significatif

Selon le Pr Dr Kiaku Bunza, la faiblesse du taux de réussite, dix pour cent par rapport à plus de cinquante étudiants finalistes, est due au sérieux que l'ISTS met dans le travail. En plus de l'accent mis sur le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, il n'y aurait pas de place, au

sein de cette institution dont la spécificité reste la technologie sous ses divers aspects, pour des enseignants corrompus, trafiquants de côtes ni des coureurs des jupons. « Nous menons une lutte sans merci contre le phénomène chèque, chic, choc qui a élu domicile en milieu universitaire et disons un vibrant non à ces enseignants qui, par autoritarisme, exercent des pressions psychologiques sur les étudiantes afin d'assouvir leurs désirs », a appuyé le directeur général de l'ISTS.

Une institution ouverte au monde l'ISTS, qui vit ses vingt ans d'existence, reçoit également des étudiants venus des pays voisins de la RDC dont le Congo-Brazzaville. Sur le plan de la coopération inter-institutionnelle et internationale, l'ex-Ifas attend des retombées des démarches entreprises auprès des pays comme la France et la Tunisie, alors qu'il est déjà en partenariat avec Sun Moon University, en Corée du Sud, et le Séminaire théologique de Barrytown, à New-York.

Le Pr Dr Kiaku a également souli-

gné l'apport considérable du promoteur de cette institution, son président du Conseil d'administration et représentant légal de la FFPMU/RDC, le révérend Michel Futila di Mayeko. Ce dernier, dans son mot, a conseillé aux lauréats du courage et la confiance en eux. Une année sans trop de heurts Le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur, universitaire et recherche scientifique (Esurs), le conseiller en charge des institutions privées, Koloni Lombo a, à cette occasion, transmis le message du ministre Bonaventure Chelo Lotsima à toute la communauté universitaire du pays. Ce message prononcé le 31 juillet à l'Académie des beaux arts insiste sur la mission de l'université, la bonne gouvernance et la lutte contre les antivaleurs, etc. Par contre, le secrétaire général académique de l'ISTS, Urbain Lukia, a noté que le calendrier académique, qui a bénéficié du concours de près de cent enseignants, n'a pas connu des perturbations, puisque les activités se sont déroulées avec satisfecit.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Save The People of Tomorrow milite pour l'emploi des jeunes

L'association sans but lucratif a fait de l'auto prise en charge de la jeunesse congolaise son cheval de bataille.

C'est dans ce cadre qu'elle a organisé, le 10 août, dans la salle de réunions de la commune de Kimbanseke une journée de sensibilisation à l'intention de plus d'une soixantaine de personnes sur le thème « Accès au travail: un véritable casse-tête pour le congolais ». Au cours de cette journée de réflexion, le coordinateur de cette ONG, Godefroid Ngamisata, a fait savoir que la Déclaration universelle des droits de l'Homme et la Constitution de la RDC garantissent le droit au travail. Mais hélas, fait-il remarquer, la pratique sur le terrain est tout autre. Il y a des jeunes diplômés universitaires qui sont sans emploi et par manque d'occupation on assiste au phénomène kuluna et chegué. Face à cette situation, note-t-il, les jeunes s'interrogent: « quelles autorités peuvent spécifiquement aider les jeunes à se retrouver facilement sur le marché de l'emploi ? S'il existe une politique cohérente de promotion de l'emploi des jeunes dans le pays, quels en sont les moyens de mise en œuvre ? Et que peuvent faire les jeunes pour faire valoir leur droit à l'emploi ? » À en croire Godefroid Ngamisata, l'accroissement du taux de la criminalité et violence de tous genres est dû à la précarité des conditions socio-économiques de la population congolaise. Cette situation doit changer pour que les jeunes puissent avoir l'espoir en l'avenir. Pour ce faire, les pouvoirs publics, la société civile et les partenaires au développement doivent travailler en synergie pour que les choses changent.

En dépit du taux de chômage croissant des jeunes, le coordinateur de Save The People of Tomorrow reste optimiste. Pour lui, l'idéal serait de soutenir la réalisation des projets qui font la promotion de la culture entrepreneuriale afin d'aider les populations à sortir de la pauvreté. Les jeunes ont été éduqués, lors de la journée, par d'autres exposés notamment « La jeunesse, l'auto prise en charge et le génie créateur », sujet développé par Moïse Musangana qui a brossé un tableau sombre de la situation de la jeunesse congolaise tout en soulignant que si cette jeunesse n'est pas encadrée, conscientisée, éduquée, mobilisée dès aujourd'hui, le pire est à venir.

De leur côté, le chef des travaux à l'Université de Kinshasa Jean Denis Miala et Willy Manzambi, expert en entrepreneuriat et administrateur directeur général de la firme Aton Congo ont respectivement planché sur « Stratégies pour la promotion de la culture entrepreneuriale en RDC », « Promotion de l'emploi des jeunes : Parlons-en ! ».

Aline Nzuzi

FUNÉRAILLES

Marée humaine pour l'adieu à Alain Moloto

De la morgue de la Clinique Ngaliema où s'étaient rendus plusieurs Kinois dont le Premier ministre Matata Ponyo, le cortège funéraire grossissant le long du parcours a rencontré la foule qui l'attendait au stade des Martyrs.



L'exposition de la dépouille mortelle sous la chapelle ardente

L'on aurait cru avoir affaire à une foule de pèlerins, tant le cortège composé des proches parents, membres de la famille élargie, des amis et connaissances du disparu, chrétiens et autres curieux était long. Parti de la Clinique Ngaliema à 10h37, il aura en définitive pris trois heures pour arriver au stade des Martyrs. En effet, c'est depuis 13h36 que la dépouille mortelle d'Alain Moloto a été exposée à l'esplanade du stade des Martyrs, à quelques mètres du Village de la Francophonie.

La vue du cercueil blanc n'avait laissé personne indifférent. Accueilli par les clameurs d'une foule en pleurs, c'était là le témoignage que le

défunt avait une place dans plusieurs cœurs. Pour s'assurer de ne pas manquer ce moment, plusieurs Kinois avaient choisi d'investir la place et y attendre l'arrivée du cortège. L'Association des musiciens chrétiens du Congo (AMCC) avec en tête, son président, le frère Patrice Ngoy Munsoko, était la première de la procession funèbre à faire son entrée sur le lieu mortuaire qui, depuis la matinée, recevait du monde au fur et à mesure que les heures s'égrenaient.

La première allocution entendue était du pasteur Ngalasi, représentant légal et chef spirituel de la communauté des Églises « La Louange »

dont Alain Moloto était le fidèle. C'est à la suite de son mot circonstanciel que les membres de l'AMCC ont, à leur tour, dit en chanson leur hommage à leur estimé et regretté homologue. Assurant la modération avec Didier Jérémie Dikongay avertissait le public que tout le monde allait pleurer à sa manière. Et le pasteur d'inviter alors les musiciens chrétiens présents à honorer la mémoire du défunt.

Une bonne trentaine de musiciens chrétiens

assemblés sur le podium l'ont fait avec Yahwe Tobelemi et Eh Yawhe, deux compositions d'Alain Moloto, les deux premiers titres du tout premier album du Groupe adorons l'Éternel, Gael. Que d'émotions lors de cette interprétation ! Franck Mulaja et Kool Matope en avant-plan, micro à la main ont entonné en chœur Yahwe Tobelemi suivi du reste des musiciens. Henry Papa, qui s'est joint au groupe pour Eh Yawhe, a ajouté une note de mélancolie à la chanson que l'intervention d'Athoms a encore plus ponctué suscitant une vive clameur du public visiblement touché par l'intonation de sa voix.

Nioni Masela

FONDATION MUSIC IN AFRICA

Un Congolais préside le nouveau conseil d'administration

L'élection des membres s'est déroulée à Nairobi, le 27 juillet, au cours d'une rencontre qui a réuni toutes les parties prenantes au projet.

Le nouveau conseil d'administration, présidé par le Congolais Ribio Nzeza, est élu pour un mandat de cinq ans. Le nouveau président de la Fondation Music in Africa a déclaré aux *Dépêches de Brazzaville* qu'il est personnellement heureux d'avoir participé à ce projet dès les premiers mois de sa gestation en 2011. « Il s'agit d'une thématique qui me tient à cœur : la contribution du secteur musical au développement social et économique des pays africains sub-sahariens », a-t-il dit. De plus, explique-t-il, le projet a une composante importante axée sur les technologies de l'information et de la communication (portail Internet). Ce thème a été l'objet de son ouvrage publié en 2010 et intitulé « La musique congolaise moderne face aux enjeux des TIC. Prototype d'un site Internet axé sur la promotion de l'industrie musicale de la République démocratique du Congo », publié en 2010 à Sarrebruck aux Éditions Universitaires Européennes. « C'est un projet panafricain intéressant et à la fois ambitieux. Nous allons y arriver vu l'enthousiasme et la détermination des membres fondateurs qui représentent une diversité d'expertises et d'origines sur le continent. En outre, l'appui financier de la Fondation Siemens ainsi que l'appui technique de l'Institut Goethe



Les membres du conseil d'administration de la Fondation Music in Africa

sont des atouts pour réaliser ce beau projet », a-t-il soutenu. Son élection comme président de la Fondation, souligne Ribio Nzeza, est le fruit d'un parcours au sein du projet, de l'engagement envers ce projet dont il croit en la réussite, sans oublier la confiance des autres membres fondateurs. « C'est l'occasion de démontrer que la musique n'est pas simplement loisir mais qu'elle fait vraiment partie de la vie de milliard d'africains et qu'elle est un instrument puissant au service du développement humain et socio-économique. » En tant que président, Ribio Nzeza devra veiller à ce que la Fondation s'établisse et fonctionne correctement de sorte que le portail musicinafrica.net soit lancé dans le délai imparti sur des bases solides. « Le

fait de participer à ce projet à ce haut niveau de responsabilité, en étant ressortissant de la République démocratique du Congo, est une bonne chose d'autant plus que le pays est connu pour avoir une scène musicale très dynamique. C'est donc logique d'apporter ce dynamisme et un management efficace à l'échelle africain », a-t-il martelé.

Des informations fiables sur la scène musicale africaine

« Music in Africa » est une organisation non gouvernementale panafricaine à but non lucratif enregistrée en République sud-africaine. Son siège est établi à Johannesburg. La Fondation « Music in Africa » a pour but d'assurer un large accès aux informations fiables et de qua-

lité sur les scènes musicales africaines et dans la diaspora. Elle vise aussi à encourager la collaboration et le réseautage de tous les professionnels du secteur musical travaillant en Afrique ou sur l'Afrique. Le projet principal de la Fondation est la mise en ligne d'un portail Internet d'informations et d'échanges sur le secteur musical africain. À long terme, il est prévu entre autres de soutenir les recherches sur la musique africaine, d'appuyer l'organisation des ateliers de professionnalisation des acteurs du secteur musical et de mener des actions en partenariat avec d'autres organisations pour la promotion de la diversité des expressions culturelles. Le portail www.musicinafrica.net devrait être mis en ligne d'ici le premier trimestre 2014. Entre-temps, le site

www.themusicinafricaproject.net décrit les activités menées en vue du lancement du site et d'autres informations utiles sur le projet. Les partenaires (individus et organisations) intéressés par le projet peuvent s'y inscrire et recevoir des informations.

Diversité de régions et d'expertises

Pour rappel, la rencontre de Nairobi a consacré l'adoption des statuts de la Fondation « Music in Africa » ainsi que sa création par une trentaine de membres fondateurs venus de différents pays d'Afrique (Sénégal, Ghana, Nigeria, Afrique du Sud, Madagascar, Kenya, République démocratique du Congo, Mozambique, Zimbabwe, Lesotho et Tanzanie). Les membres fondateurs représentent une diversité des régions et d'expertises (musiciens, chercheurs, producteurs et journalistes). Des partenaires venus d'Allemagne ont également pris part à cette rencontre. Après l'adoption des statuts a eu lieu la tenue de la première assemblée générale conduite par Ribio Nzeza Bunketi Buse (RDC), élu président du conseil d'administration de la Fondation. Le Conseil compte sept autres membres : André Le Roux (Vice-président) de l'Afrique du Sud ; Belisa Rodriguez (trésorière) Afrique du Sud ; (Aisha Dème du Sénégal ; Bill Odidi du Kenya ; Seta Ramarason de Madagascar ; Henrike Grohs, représentante de l'Institut Goethe et Jens Cording, représentant de la Fondation Siemens.

Dani Ndungidi

VIE DES CLUBS

DCMP écartelé avec deux assemblées électives

C'est le déchirement au Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa. La crise latente au sein de cette formation sportive a fini de s'exacerber avec la présence perceptible de deux camps.

Le premier clan, constitué du président sortant du club, Antoine Musanganya, et soutenu par des anciens dirigeants comme Olivier Bierlaire, Pascal Mukuna, Alex, a organisé une assemblée générale extraordinaire élective le 11 août à Bibwa dans la périphérie de la capitale, qui intervient après la mini-assemblée. Antoine Musanganya ne s'était pas porté candidat à sa propre succession.

Au terme du scrutin, Jean-Max Mayaka a été élu président de coordination pour une période de six mois, avec la mission de transformer le club du statut d'Association sans but lucratif (ASBL) à celui de société anonyme à responsabilité limitée (SarL). Les autres membres élus de ce comité de direction est le secrétaire Herman Bolambebe, le trésorier Laurent Kashama, etc. Tshimanga Tshipamba a été élu

président du comité sectionnaire du football, alors que Reagan Kinana a recueilli des voix comme secrétaire et trésorier. Tonga Mayala est son adjoint. Kembo Ndombele a été élu président du comité sectionnaire basket-ball, avec son vice-président Eso Mayaka. Jean-Claude Katanga a recueilli le plus grand nombre des voix comme président du comité sectionnaire volley-ball. Et Deo Bokenga a été élu président du comité sectionnaire handball.

L'autre clan, avec à sa tête les sages de la cofondation du club Me Taureau Ngombe Baseko et le patriarche Jonas Mukamba Kadiata Nzemba, a organisé le 10 août à l'espace Me Taureau à Yolo, dans la commune de Kalamu, une autre assemblée générale ordinaire. Des décisions ont été prises telles la réhabilitation du conseil d'administration du club et la révocation du président de comité de coordination Antoine Musanganya, de l'administrateur Olivier Bierlaire et du président du comité de supporters, Bruno Man-



DCMP de Kinshasa

suamina, etc. pour avoir violé les clauses des statuts du DCMP.

Le clan de Me Taureau -qui soutient la paire des anciens présidents de la section football du club Paul Kasembebe et Valentin Tshinyama- accuse la faction de Musanganya d'être « un groupe de fossoyeurs qui s'est em-

paré de la direction du club avec une volonté maffieuse ». Le conseil d'administration réhabilité s'est réservé le droit d'ester en justice toute personne qui défiera les décisions de l'assemblée générale ordinaire du samedi à Yolo, menaçant les présentateurs des émissions sportives télé

consacrées au DCMP. Et l'assemblée élective a été fixée pour ce 13 août. La Fédération congolaise de football association et le service public compétent (ministère des Sports) assistent à cette crise qui est au paroxysme.

Martin Enyimo

MUSIQUE

Fally Ipupa souhaite ouvrir la culture congolaise au monde

La veille de son concert du 10 août, la coqueluche de la musique moderne de la République démocratique du Congo a tenu une conférence de presse à Brazzaville.

« J'ai des réponses, à vous les questions », c'est ainsi que Fally Ipupa a ouvert cette conférence de presse. Il a donné des précisions sur son nouveau Power de vingt-six titres qui a fait d'ailleurs l'objet de son déplacement de Brazzaville où il a livré, pour les mélomanes congolais, un concert organisé par la maison de productions Eye Misterious Events. Fally Ipupa, a profité de l'occasion pour parler également de sa fondation.



Fally Ipupa au milieu lors de la conférence de presse

Les journalistes ont voulu savoir pourquoi Fally Ipupa s'intéresse-t-il tant aux artistes américains pour ses featurings. Un complexe ?

Pour l'artiste, ce brassage avec les musiciens américains est une manière d'ouvrir la culture congolaise au monde. « Au jour d'aujourd'hui, je suis cet artiste des deux Congo qui s'efforce de vendre notre culture à l'extérieur. C'est une manière pour moi d'ouvrir notre culture en Amérique. Ce n'est pas une question de complexe. Bien au contraire, je suis contacté également par les musi-

ciens américains dans les albums desquels je chante. C'est d'ailleurs ce que j'irai faire dans quelques jours en Amérique », a déclaré Fally Ipupa.

Power, le meilleur pour l'instant...

Du jugement porté sur l'album Power qu'il est venu présenter à Brazzaville, l'artiste dit que cet opus de vingt-six titres est le meilleur des trois albums qu'il a déjà mis sur le marché. Il en est de même pour le clip de la chanson Nourrisson contenu dans cet opus. Pour preuve, dit-il, depuis qu'il est

musicien et qu'il joue aux concerts, tant dans son ancien groupe (Quartier Latin) que dans son propre groupe, ou ailleurs, il n'a jamais vu un public demandé, au cours d'un concert, rien que les titres d'un album venant à peine d'être mis sur le marché du disque refusant de demander les chansons contenues dans des albums précédents. Pour Fally, le public communique avec l'album Power, le meilleur pour l'instant.

« Je dors après tout le monde... »

Dans cet opus ajoute-t-il, il n'a pas

cité assez des noms des gens comme cela a été le cas pour les albums précédents. Il a pris le cas de la chanson Ndoki contenue dans cet opus, où il n'a cité que quatre noms. Cette chanson, a-t-il précisé aussi, il ne l'a chanté pour personne. Cependant, en ce qui concerne les titres des chansons, il a titré sur les noms des gens dans certaines de ses chansons. Répondant à une question sur son secret, Fally Ipupa dit qu'il

« Je suis un artiste musicien, donc je peux toujours chanter avec celui qui a été mon père ; il n'y a pas de problèmes pour cela. La seule condition, c'est qu'il faut qu'Universal me l'autorise, puisque je suis un artiste d'Universal. »

n'y en a pas un, si ce n'est le travail ardu. « Il faut toujours travailler. Je dors après tout le monde et je me réveille avant tout le monde. Il n'y a pas de magie pour ça. » Il a reconnu également avoir collaboré avec quelques compositeurs et paroliers, mais cela ne l'a pas empêché d'écrire plusieurs chansons de l'album Power.

Fally peut-il chanter avec Koffi ?

« Je suis un artiste musicien, donc je peux toujours chanter avec celui qui a été mon père. Il n'y a pas de problème pour cela. La seule condition, c'est qu'il faut qu'Universal me l'autorise, puisque je suis un artiste d'Universal. » En ce qui concerne la fondation Fally Ipupa, la star de la musique congolaise a déclaré qu'il s'agit de la fondation d'un Africain qui est Fally Ipupa, bien que d'origine congolaise de la RDC. En un mot, son aide n'a pas de frontière. Même en Europe, il agira : « J'aide souvent des gens. Mais sans tambour ni trompette. C'est l'Ivoirien Didier Drogba qui m'a inspiré à créer cette fondation. Et pour moi c'est une manière officielle d'apporter de l'aide aux gens, de soutenir des femmes violées, de repeindre des écoles... Cette fondation a pour slogan : Un geste, un sourire. Nous avons commencé avec les victimes de Goma à l'Est de la RDC. Prochainement ce serait ailleurs, car la fondation Fally Ipupa c'est pour aider tous ceux qui ont des besoins. »

Rappelons que la fondation Fally Ipupa a été présentée officiellement le 21 juin 2013 à Kinshasa

Bruno Okokana

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 3^e journée, 2^e division

Sans Francky Sembolo, resté sur le banc, l'Arminia Bielefeld remporte son premier match de la saison à Sankt-Pauli (1-0). Et revient ainsi se loger dans le milieu du classement.

Allemagne, 3^e journée, 3^e division

Toujours privé de Pitchou Mouaya, Hallescher concède son troisième revers, 1-2 face au leader, Wehen Wiesbaden, et stagne en fin de classement. Sans Bernard Itoua, toujours revenu dans le groupe, Elversberg chute à Sarrebruck (0-2). Et recule à la 16^e place.

Angleterre, 2^e journée, 3^e division

En déplacement à Wolverhampton, Amine Linganzi et Gillingham boivent le bouillon (0-4). Linganzi a joué toute la rencontre.

Autriche, 5^e journée, 2^e division

Sans Juhvel Tsoumou, absent, Hartberg bat Parndorf 3-2 et monte sur la 3^e marche du podium.

Azerbaïdjan, 2^e journée, 1^{re} division

L'Inter Bakou de Bruce Abdoulaye, titulaire et averti à la 67^e, s'incline sur le terrain de Qabala (2-3).

Remplaçant au coup d'envoi, Ulrich Kapolongo est entré à la 72^e minute de la victoire de Qarabag face à Sumqayit (5-1). Le score était de 3-1 lors de son apparition. Rarement servi par ses co-

équipiers, il s'est offert une percée individuelle, arrêtée illégalement par Hüseyinov, expulsé.

Belgique, 3^e journée, 1^{re} division

Le Sporting Charleroi de Francis Nganga l'emporte à Mons (2-1). Titulaire, Nganga a été solide défensivement et s'est distingué dans le camp adverse par un bon centre pour Rossini (45^e) et par un tir non cadré à la 60^e.

Blanstel Koussalouka n'était pas dans le groupe de Courtrai, tenu en échec à domicile par Lokeren (3-3).

Belgique, 2^e journée, 2^e division

Sans Yannick Loemba, toujours tenu à l'écart du groupe pro, le White Star Woluwé s'incline à Mouscron-Péruwelz (1-2).

Estonie, 22^e journée, 1^{re} division

De retour après deux matchs d'absence, Prêche Mboungou participe au match nul de Tammeka face à Paide (0-0).

Vainqueur de Trans sur le score de 3-1, Kalju reprend la tête du championnat grâce à Allan Kimbaloula, auteur de l'égalisation à la 55^e, alors que le leader était mené sur son terrain. Il s'agit du 3^e but de l'ancien Lillois en championnat.

Italie, 2^e tour de la Coupe d'Italie Sans Dominique Malonga, absent, Vi-

cence se qualifie aux dépens de amateurs de l'US Ponte San Pietro Isola (4-1).

République tchèque, 4^e journée, 1^{re} division

Remplaçant au coup d'envoi, Dzon DeLarge est entré en jeu à la 62^e minute de la victoire du Slovan Liberec face au Vysocina Jihlava (1-0). Le score était déjà acquis lors de son apparition. Le Slovan est 3^e avec 9 points.

Auteur du nul 2-2 chez le Sigma Olomouc, Teplice est 4^e avec 8 points. Titulaire, Franci Litsingi a joué toute la rencontre.

Roumanie, 4^e journée, 1^{re} division

Le FC Petrolul Ploiesti a le vent en poupe. L'équipe de Fodé Doré, titulaire et averti à la 71^e, s'est imposée 2-1 sur la pelouse de l'Otelul Galati. Et est désormais 4^e avec 8 points.

Suisse, 5^e journée, 1^{re} division

Première titularisation douloureuse pour Igor Nganga lors du naufrage d'Aarau face aux Young Boys de Berne (0-4). Une intervention ratée sur le 3^e but bernois. Aarau est 8^e avec 4 points. Première titularisation également pour Matt Moussilou lors de la défaite de Lausanne à Saint Galle (0-2). Deux tirs non cadrés et une frappe dans le bras du portier adverse.

Camille Delourme

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

La compétition reprend ses droits le 16 août dans sa phase retour

Les dix-huit équipes engagées dans la compétition regagneront la pelouse, au lendemain des festivités de l'indépendance, pour le dernier virage menant au sacre national.

La dix-huitième journée du championnat national d'élite 1 de football, soit la première journée de la phase retour, prévoit huit rencontres. Le 16 août à Pointe-Noire, AS Cheminots sera aux prises avec Cuvette FC alors que le lendemain à Brazzaville, Interclub va se mesurer à Cara. Le stade municipal de la ville océane verra, par ailleurs, US Saint-Pierre en découdre avec Jeunesse sportive de Talangai avant que FC Bilombé n'entre en jeu face à Patronage.

Le 18 août, Étoile du Congo recevra Nico-Nicoyé au stade Alphonse-Masamba-Débat. La deuxième rencontre opposera Diables noirs à Saint-Michel de Ouézé. Le même jour à Pointe-Noire, La Mancha jouera contre FC Kondzo. L'Association sportive ponténégrine, par la suite, se présentera devant Munisports. La dix-huitième journée sera bouclée par le match qui mettra en opposition, le 21 août à Brazzaville, Tongo FC et l'AC Léopard de Dolisie.

En rappel, lors de la phase aller, AC Léopards de Dolisie a terminé sa course en tête avec 39 points. Les Fauves du Niari étaient secondés par les Diables noirs détenteurs de 36 points. AS Cheminots a occupé la troisième place devant FC Kondzo. Les deux équipes ont 31 points chacune, mais le goal à virage joue en faveur des Cheminots.

Par ailleurs, Cara est arrivé à la cinquième place avec 30 points. Jeunesse

sportive de Talangai possédant 28 points a terminé sixième, suivi de Saint Michel de Ouézé (septième) et Étoile du Congo (huitième) qui ont respectivement 26 et 24 points. Tongo FC s'est positionné à la neuvième place, doté de 23 points. Tandis que La Mancha, dixième au classement avec 21 points s'est placée devant Nico-Nicoyé, onzième avec 20 points.

Patronage s'est contenté de la douzième place avec 18 points. L'Association sportive ponténégrine et Cuvette FC ont terminé respectivement treizième et quatorzième avec le même nombre de points que Patronage qui a eu les faveurs du goal average. Munisports n'a pas fait mieux qu'occuper la quinzième place. Par contre, FC Bilombé (seizième), Interclub (dix-septième) et US Saint-Pierre, dernier au classement, ont terminé la phase aller dans la zone de relégation. Dans cette phase retour, les trois dernières équipes n'ont pas droit à l'erreur si elles veulent se maintenir en ligue 1. Les autres équipes joueront leur va-tout en vue d'obtenir le billet pour les compétitions continentales la saison prochaine. Même si AC Léopard et Diables noirs ne cèdent pas leurs places à quelque concurrent que ce soit. Les pronostics seront donc confirmés ou déjoués dans cette phase retour qui s'annonce décisive.

Rominique Nerplat-Makaya

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Diabes noirs et Léopards face à face à Djambala

Les deux équipes s'affronteront pour la troisième fois consécutive en finale de la Coupe nationale. Les demi-finales retour de la Coupe du Congo qui se sont disputées le 11 août à Brazzaville et à Dolisie les ont ainsi consacrés.

Dimanche, au stade Alphonse-Massamba-Débat, Étoile du Congo n'a pas fait de miracle face aux Diabes noirs. Actuellement huitième du championnat national avec 24 points, les Stelliens misaient sur la coupe du Congo pour sauver leur saison. Ils ont fait montre d'un bel engagement pour arracher aux Diabes noirs la qualification qui leur tendait déjà les bras au terme de la manche. Car Étoile du Congo s'était inclinée sur son propre terrain 0-



Les capitaines des deux équipes lors de leur première rencontre de la saison

1 face à sa plus sérieuse rivale. Elle avait l'obligation de marquer deux fois pour décrocher le visa de Djambala. Mais les Vert-et-Jaune ont échoué, concédant un nul d'un but partout. Les Diablotins ont fait par-

ler leur réalisme à la 27e minute. Glenn Kinfounia a profité d'un emplacement exécrable de la défense stellienne pour logger d'une demi-volée le ballon dans les poteaux opposés. Étoile du Congo parvient à ré-

tablir l'équilibre grâce à Moïse Nkounkou au sommet de son art. Vainqueurs de l'édition 2012 à Kinkala, les Diabes noirs défendront leur titre face aux Fauves du Niari. AC Léopards de Dolisie s'est qualifié pour la finale en s'imposant au stade Denis-Sassou-N'Guesso devant le Club athlétique renaissance aiglon sur un score de 2-1.

Chardin Mfoutou Madila a ouvert le score. Les Aiglons ont relancé le suspens quelques minutes après avant de craquer sur un auto-goal. Lors de la première manche, les Fauves du Niari s'étaient imposés au stade Alphonse-Massamba-Débat sur un score d'un but à zéro. C'est la cinquième fois consécutive que le club dolisien dispute ce titre. Il l'a déjà rem-

porté deux fois sur le terrain, notamment en 2009 et 2011 et l'a perdu une fois en 2012 contre une finale avortée en 2010. Diabes noirs et AC Léopards ont déjà livré deux finales de la Coupe du Congo. En 2011 au stade Alphonse-Massamba-Débat, AC Léopards de Dolisie s'était imposé 1-0 sur une réalisation de Césair Gandzé. Une année après, Diabes noirs prenait sa revanche à Kinkala en l'emportant sur le même score grâce à Lorry Nkolo.

Le match du 14 août départagera ces deux équipes qui ont chacune une victoire. Selon la correspondance de la Confédération africaine de football, ces deux formations sont déjà qualifiées pour la onzième édition de la Coupe africaine de la Confédération.

James-Golden Éloué

FOOTBALL

L'actualité des Diabes rouges

Près de deux mois après s'être séparés, au lendemain d'une douloureuse défaite face au Burkina, dix Diabes rouges se sont retrouvés dimanche soir à Roissy pour s'envoler vers Tunis où la sélection congolaise affrontera les Aigles de Carthage mercredi en match amical. Deux absences étaient toutefois à déplorer, Samba et Ndinga, sans que l'on en connaisse les raisons pour le moment.

Les gardiens Mouko et Mafoumbi, les défenseurs Igor et Francis Nganga et Maël Lépicier, les milieux Éwolo, Oniangué, Louhounou, Linganzi et le meneur de jeu Chris Malonga ont quitté le sol parisien à destination de la capitale tunisienne. Ce groupe rejoint ainsi le staff technique, venu de Brazzaville, ainsi que les éléments qui jouaient ce dimanche et les joueurs évoluant sur le sol africain.

Manquaient à l'appel Kapolongo, Douniama et Doré, qui jouaient ce dimanche, ainsi que Ndinga et Samba, dont on ne sait pas s'ils sont excusés ou s'ils rejoindront le

groupe plus tard. Sélectionné après avoir donné son accord, Thievy Bifouma a finalement changé d'avis et décliné la convocation, semblant s'accrocher à un hypothétique avenir chez les Bleus de France. Les joueurs évoluant en Afrique (Boukama Kaya au Cameroun et Makita et Tchilibou au Gabon) seront en Tunisie demain.

En attendant le résultat du match de mercredi, l'interrogation prin-

cipale réside dans l'avenir proche de plusieurs éléments : en premier lieu le capitaine Éwolo, qui s'est confié : « *Il y a une envie commune avec Brest, mais le club est obligé de dégraisser avant de recruter. J'ai également été approché par Amiens, mon club formateur, qui m'a proposé de revenir pour encadrer l'équipe, qui est jeune. L'idée de boucler la boucle à Amiens me séduit, mais la distance avec Lorient, où j'ai mes obligations pastorales, complique la donne. Il y a d'autres propositions, venant de clubs de Ligue 2 et National, mais la question géographique demeure. En tous cas, mon objectif numéro 1 reste la sélection et ce Mondial brésilien. Sans les Diabes rouges, j'aurais peut-être raccroché les crampons.* »

Revenu d'Angleterre, où il n'est pas parvenu à trouver de challenge sportif et contractuel séduisant, David Louhounou pourrait quant à lui rebondir rapidement en France. Du côté de Chris Malonga, qui s'entraîne à Monaco, et de Maël Lépicier, l'optimisme demeure. Il leur reste effectivement plus de deux semaines pour trouver un nouveau club (libres, Éwolo, Louhounou et Lépicier peuvent s'engager quand ils veulent, en raison de leur statut de chômeurs). Mais le match du Nigé se rapproche à grands pas, et ils seraient bien inspirés de faire vite afin d'éviter des nuits blanches au staff technique de Kamel Djabour.

Camille Delourme

CROSS POPULAIRE

Gustave Nguié pulvérise le record des quinze kilomètres de Pointe-Noire

En surclassant tous ses adversaires lors de la huitième édition de cette course à travers les artères des six arrondissements de Pointe-Noire le 11 août, Gustave Nguié, sergent-chef de la police nationale, a battu le record de la compétition, bouclant le parcours en 50 minutes et 35 secondes. Chez les dames, Bénida Itsa s'est imposée en 1 heure 4 minutes et 13 secondes.

La course a réuni 226 athlètes repartis en quatre catégories : seniors hommes et dames, vétérans hommes et dames. C'est à 8 heures 45 minutes, au rond Point de la République dans le 1er arrondissement Lumumba qu'a été donné le départ. Dès les cinq premiers kilomètres, Gustave Nguié s'est signalé en distançant ses adversaires qui ne purent le rattraper jusqu'à la ligne d'arrivée au rond-point Patra dans le 6e arrondissement. Vivement ovationné par le public et ses amis policiers, Gustave Nguié, sergent-chef de la police nationale n'a pas caché sa joie : « *Ma victoire n'est que le résultat des efforts à l'entraînement puisque pendant un mois je me suis entraîné intensément. Ce que je n'ai pu faire en début d'année à cause de mes obligations professionnelles. Je demande à mes responsables hiérarchiques de m'accorder plus de temps pour que je m'entraîne comme il se doit, car je peux améliorer cette performance qui est de 50'35. Pour le semi-marathon de Djambala, je suis prêt et j'espère l'être aussi à Sibiti dans un an.* » Chez les dames, Bénida Itsa s'est imposée en 1 heure 4'13", tandis qu'un vétérans Jean-Didier Ngondo a triomphé chez les hommes et Viviane Moutsinga chez les dames.

Depuis huit ans, le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire

organise en marge des festivités de l'indépendance nationale le cross populaire dénommé « les Quinze Kilomètres » de Pointe-Noire. Pour cette huitième édition, le conseil départemental et municipal n'a pas lésiné sur les moyens pour récompenser les athlètes. Les vainqueurs en dames et hommes ont reçu en plus du trophée une enveloppe de 400 000 FCFA, un

course et d'être le premier expatrié à l'arrivée. Ce qui est fait », a-t-il dit, regrettant qu'il n'y ait pas eu davantage de participants étrangers.

Après la remise des différentes récompenses, Roland Bouiti-Viaudo, président du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire s'est réjoui de l'engouement et de l'organisation parfaite de la compétition : « *Par*



Roland Bouiti-Viaudo avec les coureurs distingués. (© DR)

congélateur et des gadgets. Les deuxièmes ont obtenu en plus du trophée une enveloppe de 250 000 FCFA, un écran plasma de 32" et des gadgets. Les troisièmes ont reçu la somme de 150 000 FCFA, une cuisinière à gaz et des gadgets. Les vingt premiers de chaque catégorie ont été récompensés. Les deux premiers en catégorie vétéran ont reçu des enveloppes et des appareils électroménagers. Un prix d'encouragement a été remis à Louis-Pierre Nouet, vice-consul de France à Pointe-Noire et seul expatrié à avoir participé à la course. « *Mon but était de terminer la*

l'affluence constatée, nous pouvons dire que la population a bien répondu à l'appel. Nous nous en réjouissons. En comparaison avec les résultats de l'année dernière, on peut dire que les performances ont été améliorées. Nous osons croire que nos athlètes sauront se défendre valablement à Djambala lors du semi-marathon, « les Quinze Kilomètres » aura été pour eux un bon entraînement. À cette compétition internationale, nous avons souvent envoyé des délégations qui ont occupé des places honorables. »

Hervé-Brice Mampouya